

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



ARCHÉOLOGIE

HISTOIRE

GÉOGRAPHIE

PATRIMOINE

N° 94 - 1999 - Fasc. 1

SOMMAIRE

N° 94, 1999, 1

André HULLO - Bibliographie viennoise pour 1998	3
François RENAUD - Chronologie viennoise pour 1998	5
Thierry KECK et Philippe MARET - De la rue aux autels, enfants exposés et abandonnés à Vienne (1686-1792)	11
A. LE BOT-HELLY et B. HELLY - Récentes découvertes dans l'ancienne abbaye de Saint-André-le-Haut à Vienne	31
Les prochains rendez-vous	33
Bulletin d'adhésion	36

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée pour "*répandre la connaissance de l'histoire de la ville et des antiquités viennoises*" (article premier des statuts de l'association).

Pour 1999 : montant de la cotisation avec abonnement au bulletin

Abonnement annuel normal	150 F.
Retraités et étudiants	130 F.
Abonnement de soutien	170 F.
Prix de vente au numéro	40 F.

Avis important : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année, au moment du règlement d'un abonnement nouveau, seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Tout changement d'adresse doit être signalé au secrétaire.

Correspondance et abonnements :

Société des "AMIS DE VIENNE"

Siège social : 3-5, Rue de la Table-Ronde, 38200 VIENNE

C.C.P. "Amis de Vienne" - LYON 185-71 J

Permanences : Les 1^{er} et 3^e mardis après-midi de chaque mois (de 15 h. à 18 h.).

En couverture :

"Sceau du chapitre de la très sainte église de Vienne". Il représente saint Maurice assis sur une chaire cantonnée de lions. Au-dessus de lui, c'est peut-être la cathédrale Saint-Maurice très stylisée.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

N° 94 - 1999 - Fasc. 1

Rétrospective des activités en 1998

- **Lundi 26 janvier** : causerie sur la fascination de l'Orient dans l'œuvre d'Eugène Delacroix.
- **Mardi 3 mars** : visite guidée des hôtels particuliers de Lyon autour de la place Bellecour.
- **Lundi 23 mars** : causerie sur le rôle de l'Orient dans l'art au XX^e siècle.
- **Lundi 16 avril** : visite à Paris de l'exposition Delacroix ainsi que du musée Nissim de Camondo.
- **Lundi 18 mai** : visite guidée des portes et impostes de Vienne.
- **Dimanche 14 juin** : visite guidée d'Autun, ainsi que du château de Couches.
- **Du 4 au 11 septembre** : voyage au Portugal.
- **Jeudi 1^{er} octobre** : visite guidée des nouvelles salles du musée Saint-Pierre à Lyon.
- **Lundi 12 octobre** : conférence sur la musique italienne.
- **Lundi 30 novembre** : conférence sur la musique française.
- **Jeudi 3 décembre** : visite guidée à Paris des expositions Tiepolo au Grand Palais et de Van Gogh - Millet à Orsay.
- **Mardi 15 décembre** : assemblée générale.

André Hullo*

Bibliographie viennoise pour 1998

I - Préhistoire - Antiquité

Beal (J.-C.), Carrara (S.) - "Une inscription inédite d'Optevoz (Isère, France)", *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 119, 1997, p. 213-215.

Blanc (N.) - "Au royaume des Ombres", *dossiers d'Archéologie* n° 238, novembre 1998. (concerne l'exposition qui a eu lieu au musée de Saint-Romain-en-Gal).

Gascon (J.) - "Duumvirat, quattuorvirat et statut dans les cités de Gaule Narbonnaise", *Epigraphia. Actes du colloque international d'épigraphie latine. Rome, 27-28 mai 1988*, Rome, École Française de Rome, 1991, p. 547-563.

Durand (J.) et (N.) - *Scènes de la vie gallo romaine évoquées par le calendrier des activités rurales*, ed. Armine édiculture.

Durand (I.) - *Politiques patrimoniales et conservation des monuments antiques (amphithéâtres, théâtres et temples) à Arles, Nîmes, Orange et Vienne au XIX^e siècle*. D.F.A., Aix-en-Provence, décembre 1998.

Lavagne (H.) - "Fonticuli. Deux fontaines à escaliers d'eau en Narbonnaise, Beaurepaire (Isère) et Nisan-lez-Ensérunc (Hérault)", *Revue des Études Anciennes*, 100, 1998, 1-2, p. 269-287. (La fontaine de Beaurepaire a fait partie de la collection Savigné).

Leblanc (O.), Godard (C.) - "La céramique micacée sur les sites de Vienne (Isère) et Saint-Romain-en-Gal (Rhône)", *Actes du congrès de la S.F.F.C.A.G.*, Dijon, 16-19 mai 1996, Marseille, S.F.F.C.A.G., 1996, p. 499-502.

Leblanc (O.) - "Les bassins de foulons sur le site de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)", *Aspects de l'artisanat textile dans le monde méditerranéen (Égypte, Grèce, monde romain)*, Lyon, Université Lumière, Lyon 2. Paris, diffusion de Boccard, 1996, p. 137-141.

Leblanc (O.), Lebot-Helly (A.) - "Les décors peints des petits thermes nord à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)", *Gallia*, 54, 1997, p. 261-276.

* avec la collaboration de Roger Lauxerois.

Leyge (F.) - "Le musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal", *Dossiers d'archéologie*, n° 238, novembre 1998.

Savay-Guerraz (H.), Lcblanc (O.) - "Chronologie de l'abandon du site de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)", *Jean-Luc Fiches, ss. la direction, le III^e siècle en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire*, actes de la Table-Ronde du G.D.R. 954, Aix-en-Provence, 15-16 septembre 1995. Sophia Antipolis, A.P.D.C.A., 1996, p. 103-119.

Schnitzler (B.) - "La stèle funéraire du vétéran Quintus Sertorium, de la seconde légion Auguste", *Revue du Louvre*, 1998, 3, p. 29-32.

II - Moyen Age

Jannet-Vallat (M.) - "L'organisation spatiale des cimetières Saint-Pierre et Saint-Georges de Vienne (IV^e-XVIII^e siècle), *Archéologie du cimetière chrétien*, actes du 2^e colloque ARCHEA, Orléans, 29 sept.-1^{er} oct. 1994, Tours, FERACF, 1996, *Revue archéologique du Centre*, 11^e suppl., 1996, p. 123-135.

Reynaud (J.-F.) - "*Lugdunum Christinorum, Lyon du IV^e au VIII^e siècle : topographie, nécropoles et édifices religieux*", n° 69, D.A.F., éd. de la maison des sciences de l'homme. Paris 1998.

III - Époque moderne et contemporaine

Chaumat (N.) - *Vienne et les voyageurs, ou l'image d'une ville dauphinoise à travers les récits et guides des voyages, du milieu du XVI^e au milieu du XIX^e siècle*, Université Pierre Mendès-France, Grenoble II, sept. 1998.

Mayourgas (B.) - *La communauté d'habitants de Villeneuve-de-Marc de 1700 à 1789*. Université Pierre Mendès-France, Grenoble II, sept. 1995.

IV - Divers

Atlas du patrimoine de l'Isère. Grenoble, Musée Dauphinois, Glenat, 1998.

Crozet (F.) - *L'Isère*, 2^e volume : l'arrondissement de Vienne, la Tour-du-Pin, Saint-Marcellin. Rééd. de l'ouvrage de 1869-70.

Delaigue (R.), Pont (B.) - "Inventaire botanique du site de Seyssuel (Isère)", *bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, fasc. 1, janv. 1998.

Duhart (J.-M.) - *Le Rhône légendaire et mystérieux de Lyon à la mer*, éd. Naturellement, Pantin, 1998.

Guide - *Isère*, collection des guides Gallimard, 1998. (contient une excellente synthèse pour la visite de Vienne par R. Lauxerois).

Des soins du corps. Sites, objets et monuments filmés, coll. "Approches de l'Antiquité en Gaule romaine". Lyon C.R.D.P. 1997 (film vidéo à usage des enseignants ; plusieurs séquences concernant les collections archéologiques de Vienne).

Rivron (S.) - "Jazz à Vienne. Les coulisses d'un festival". *Cultures et Avenirs*. Onisep Avenirs, n° 491, mars-avril 1998.

Chronologie viennoise 1998

28 janvier - A l'occasion du centenaire de la Ligue des Droits de l'Homme, M^r **Henri Leclerc**, président national de la Ligue, anime une conférence-débat à la Salle des Fêtes.

31 janvier - Onzième salon de la **Compagnie des Amateurs de Vins et des Échansons** (C.A.V.E.) à la Salle des Fêtes. Succès record : 2885 visiteurs.

26 février - Soirée **Hip-Hop** à la M.J.C. par trois groupes de rap. Le rap est un courant musical qui s'est constitué en France dans les années 80.

février - A la faveur de l'aménagement du carrefour de Malissol sur la route de Grenoble et de la construction d'un nouveau pont au confluent Suze/Gère, **des fouilles archéologiques** dirigées par Benoît Helly mettent en évidence trois aqueducs romains qui alimentaient Vienne et les réfections dont ils furent l'objet au XIX^e siècle.

Surtout, ces fouilles font apparaître, en identifiant un pont romain traversant la Gère en cet endroit, une voie romaine inconnue jusqu'à ce jour et qui longeait la rive gauche de la Gère, était importante et pourrait être la grande voie des Alpes menant de Vienne et Italie. Deux autres indices (à la Tabourette et à La Ravat) militent en ce sens. Des réfections au VI^e puis au XII^e siècle au lieu-dit l'Octroi, à la Tabourette, ont été repérées, montrant la permanence de cette voie. Aujourd'hui passe toujours ici la route Vienne-Grenoble.

15 mars/ 22 mars - **Élection Régionales** (à un tour) et **Cantonales** (à deux tours), celles-ci pour le seul canton de Vienne-Sud.

- Élections régionales Rhône-Alpes, 15 mars :

Élection par listes départementales. 29 candidats à élire en Isère. Huit listes en présence, qui ont obtenu : Gauche plurielle 34,67 % des voix et 12 sièges, UDF-RPR 24,19 % des voix et 8 sièges, Front National 18,13 % des voix et 6 sièges, Gérard Dezcempte 6,65 % des voix et 2 sièges, Les Verts 5,74 % des voix et un siège, Lutte Ouvrière, Rhône-

Alpes Écologie, Isère Libérale, 0 siège avec respectivement 4,95 %, 3,35 % et 2,33 % des voix.

Parmi les élus, deux Viennois : Gérard Eudeline (Gauche Plurielle) conseiller régional sortant, conseiller général de Vienne-Nord et 1er adjoint au maire de Vienne et Jacques Remiller (UDF-RPR), conseiller général de Vienne-Sud et maire de Jardin.

- Élections cantonales de Vienne-Sud, 15 et 22 mars :

• premier tour : 5 candidats, ballottage.

Ont obtenu pour la seule ville de Vienne dans sa partie appartenant au canton, sur 8919 inscrits, 4929 votants et 4796 exprimés, Remiller (UDF) 1926 voix, Porcheron (PS) 1319 voix, Ogier (FN) 956 voix, Prat (Verts) 791 voix, Fournier (PCF) 504 voix.

• deuxième tour : 3 candidats.

Sur 4831 votants et 4699 exprimés, ont obtenu : Remiller 2125 voix, Porcheron 1806, Ogier 768 et pour l'ensemble du canton où l'on dénombrait 19833 inscrits, 11601 votants et 11271 exprimés, Remiller obtient 4970 voix et est réélu, Porcheron 4477 et Ogier 1824.

Rappelons que la séparation entre les cantons de Vienne-Nord et Vienne-Sud passe dans la ville par le milieu de place du jeu de Paume, rue de la Table-Ronde, place Aristide Briand, place des Capucins, rue des Ursulines, rue Pipet, chemin de St-Ignace, chemin des Maladières.

16/28 mars - Dix-septième **Festival de l'Humour** à la M.J.C.. 6150 spectateurs, en hausse de 12 % sur l'an dernier (5480).

Mars - Mort à 90 ans de **Louis Arbessier**. Grand artiste qui eut une longue carrière à la Comédie Française, il joua aussi pour le cinéma et la télévision. Merveilleux conteur, plein d'humour et excellent observateur de ses contemporains, il écrivit pendant nombre d'années un "billet d'humour" dans *la Tribune de Vienne*, du temps où François Blanchard la dirigeait.

- **Bernard Saugey**, ancien député de Vienne, est élu **Président du Conseil Général de l'Isère** et démissionne de son poste de conseiller municipal de Vienne.

- Un espoir viennois pour la boxe de haut niveau : Abdel Jehabi est honoré par la Fédération Française de boxe du prix Reichel attribué au boxeur qui s'est le plus distingué aux championnats de France de boxe.

Avril - Le quartier de Malissol a 20 ans. Il compte plus de mille logements. On apprend du directeur de la **centrale nucléaire** de Saint-Alban - Saint-Maurice que cette unité a produit 15,1 milliards de Kwh en 1997 (16,5 en 1996) et compte 638 employés. Comprimés d'iode et information directe ont été donnés aux 55000 habitants vivant dans un rayon de 10 km autour du site. A titre de comparaison, l'installation hydroélectrique du barrage de Reventin-Vaugris a produit 330 millions de Kwh.

- 7 mai - En remplacement de **Claude Paret** décédé en mars et dont les talents de photographe d'art étaient connus de tous, **Christian Buffaz** est élu Président de l'association "Vienne Action Culturelle".
- 14 mai - Aux prises depuis des décennies avec l'irritant problème de la **circulation urbaine**, la ville et de façon plus générale le District entament une nouvelle réflexion et un nouvel effort pour trouver une solution globale concernant tous les modes de déplacements dans l'agglomération : on utilisera "la méthodologie adoptée [au niveau national] pour les agglomérations de plus de 100.000 habitants et définie par le ministère des Transports" (G. Eudeline).
- Mai - Le **C.S.V. Rugby** retrouve la deuxième division, dont il avait été écarté deux ans. Le club, qui aura cent ans le 19 février 1999 entame dès à présent les premières manifestations qui célébreront ce centenaire.
- Transfert du **C.R.E.A.M.** (Centre de Recherche et d'Études Archéologiques Municipal) des locaux de l'ex-lycée de jeunes filles de la place Aristide Briand dans les bâtiments rénovés de l'ancien séminaire des aînés à Estressin. Locaux très fonctionnels dont le maître d'œuvre sont les architectes viennois B. Paris et P. Souvignet. L'équipement ultramoderne de ce centre et la haute compétence de son personnel dirigé par Madame Depassiot donnent au C.R.E.A.M. un rayonnement national, voire international, attirant en stage jusqu'à de jeunes Japonaises.
- Juin - Au **Lycée polyvalent de Saint-Romain-en-Gal**, un groupe d'élèves stimulés par leur professeur M. Hirtzler, gagne le grand concours "La route du futur" organisé par le géant américain de l'informatique, Microsoft, qui a créé le concours l'an dernier. Ils doivent rencontrer Bill Gates, le patron de Microsoft, à l'exposition universelle de Lisbonne en septembre (cf. *Lyon-Figaro*, 28 juin 1998).
- 27 juin/11 juillet - Dix-huitième **Festival de Jazz**. Avec notamment le chanteur de jazz Tony Bennett, le dernier crooner américain depuis la disparition de Frank Sinatra. Avec aussi Maria Schnieder, Carla Bley et Chick Corea.
- Une intéressante enquête sur trois ans montre que le public du festival a un âge moyen de 36 ans, se répartit à peu près également entre hommes et femmes, provient à 27 % de la région viennoise et 37 % du Grand Lyon, à 90 % de la région Rhône-Alpes (cf. *la Tribune de Vienne*, 18 juillet 1998).
- 12 juillet - La victoire de l'équipe de France (Aimé Jacquet) au stade de Saint-Denis en finale de la **Coupe du Monde de Football 1998** (elle a lieu tous les quatre ans) contre l'équipe du Brésil déchaîne à Vienne comme dans toutes les villes de France, une extraordinaire explosion de liesse qui jette dans les rucs de la ville, et pendant toute la nuit, une foule énorme, criant, chantant et klaxonnant. Jamais depuis la Libération en 1944, la ville n'avait vu tant de gens déferler joyeusement dans ses rues.

- 13 juillet - Sous l'impulsion de l'association "Cathédrale Vivante", **le carillon** de la cathédrale Saint-Maurice, installé en 1929 par les établissements Paccard d'Annecy et hors d'usage depuis le fin de la guerre, est restauré et fonctionne à nouveau avec ses cinq cloches dont la plus grosse pèse 2,6 tonnes.
- Noter qu'à l'automne de cette année les mêmes établissements Paccard ont fondu la plus grosse cloche du monde, 30 tonnes, pour la ville de Newport en Kentucky, U.S.A. (cf. "*Le monde*", 13 décembre 1998, page 9).
- Août - En prolongement du festival de jazz, importantes manifestations de **la chanson** au Théâtre Antique, notamment les 28 juillet (Charles Aznavour), 5 août (Jean-Jacques Goldmann), 6 août (Michel Sardou).
- 1/13 septembre - Salle Léty, **le peintre d'Esslingen, Friedheim Heusner**, 55 ans, expose une cinquantaine d'aquarelles et peintures intitulées "De Vienne et d'Esslingen".
- 4 septembre/10 janvier - Au cloître roman de Saint-André-le-Bas, exposition "**Dessins, écritures en Boustrophédon**", créée en collaboration avec la galerie Alphonse Chave de Vence et qui regroupe les œuvres de plusieurs artistes dont Michel Roux aux curieux dessins. Le mot boustrophédon est à prendre ici dans un sens très élastique. Compte-rendu détaillé dans *Vienne-Journal* de septembre.
- septembre - **Le commissariat de police** de Vienne se renforce de 19 nouveaux gardiens de la paix et d'adjoints de sécurité, mesure significative pour faire face aux problèmes de sécurité que connaît la ville.
- 15 octobre - Mort à 86 ans du Père **René Peyrin**, curé de la paroisse de Saint-Martin depuis 1951. Vocation tardive (prêtre à 38 ans), il avait été secrétaire général de la mairie de La Mure. Ses hautes qualités pastorales lui donnaient un rayonnement dans toute la ville de Vienne, bien au-delà de sa seule paroisse.
- 22 octobre - Lancement par le député-maire de Vienne, Louis Mermaz, d'un **sixième colloque** où tous les Viennois sont invités à venir se pencher sur le thème, aux multiples aspects, "Vienne et son avenir". Il s'étalera jusqu'en juin 1999.
- 13 novembre - Au local de la Société des Amis de Vienne, rue de la Table Ronde, Madame **Annick Seguin** reçoit des mains du député-maire de Vienne, Louis Mermaz, les insignes de chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques pour ses nombreux services rendus à la culture en tant qu'infatigable et efficace organisatrice de nombreux voyages culturels pour le plus grand rayonnement de notre Société.
- 15 Novembre - Le peintre viennois **Jean Eynaud** achève, en l'église du Mottier, près de La Côte-Saint-André, une grande œuvre peinte en trois parties dont les deux premières avaient été exécutées en 1947 ("La souffrance humaine" et "la Vierge Marie"). La dernière, qu'il vient de terminer, concerne saint Joseph.

17 novembre - Les 2053 élèves de CM1, CM2 et Sixième élisent, pour deux ans, les 52 membres du **Conseil Municipal d'enfants** de Vienne. C'est le cinquième conseil municipal d'enfants à voir le jour à Vienne.

26 novembre - **Le Musée de la Draperie**, créé sous l'impulsion énergique et tenace de Paul Chatain devient propriété de la Ville de Vienne mais l'Association patrimoine Textile Viennois continuera de participer à la vie et à l'animation de ce musée.

22 décembre - **La CCMX est vendue** au groupe **Apax Partners** et non au groupe CEGID de J.M. Aulas. Choix devant recevoir l'aval du gouvernement pour être définitif. Réactions mitigées des syndicats (cf. *Lyon Figaro*, 24 décembre 1998).

Année - **La librairie Blanchard**, créée en 1898, fête son centenaire. Installée d'abord rue Perouillière, elle s'installe en 1970 cours Romestang, là où elle se trouve toujours. Imprimerie en même temps que librairie, elle a édité une vaste collection de cartes postales avant 1914 et même ensuite, des ouvrages sur Vienne dont ceux de l'historien viennois, le chanoine Pierre Cavard et deux journaux : successivement *le Moniteur Viennois* puis, après 1945, *la Tribune de Vienne* aujourd'hui reprise par le groupe Hersant.

- Au Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal, série de conférences par d'éminents professeurs appartenant souvent au Collège de France, dont "Autour de Dionysos", "Dionysos et les femmes", "la grande peinture dite des Mystères à Pompéi".

- Importants **sondages archéologiques** financés par la Ville dans l'ancienne **Abbaye de Saint-André-le-Haut**, sous la direction de Monsieur Benoit Helly.

- Construction à l'emplacement de l'ancien Foyer Saint-Joseph d'un vaste bâtiment annexe de **l'institution d'enseignement privé Saint-Charles**, trop à l'étroit dans ses anciens locaux pour ses 1760 élèves (480 dans le primaire, 760 dans le premier cycle secondaire, 540 dans le deuxième cycle).

- Le **Château d'Ampuis**, qui appartient à l'illustre famille des Maugiron aux XVI^e et XVII^e siècles, est depuis quelques années la propriété de **Marcel Guigal**, le producteur de Côte-Rôtie internationalement connu, qui, avec ténacité le remet en état en s'appuyant sur les conseils d'archéologues et d'architectes réputés, afin qu'il retrouve les fastes d'antan.

Données climatiques 1998 de la station de Chasse-sur-Rhône.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Précipitations en mm (total 724,4 mm)	41,5	9,8	23,3	147,8	84,2	63	42,8	34,1	128,5	58,7	62,7	28
Températures moyennes en degrés C	5,4	6,3	9,1	11,1	17,1	19,5	22,2	21,8	17,5	12,8	4,9	4,4
Températures extrêmes en degrés C					(14)	(5)	(20)	(11)	(2)			
Maximum absolu	16,1	18,6	23	23,5	30	31,2	34	37,2	31,5	21,2	17,6	14,8
Minimum absolu	-7,4 (26)	-5,5 (6)	-1,8	-2,9 (14)	6,1	7,5	10,6	7,4	7,6	3,4	-7,9 (23)	-5 (23)
Nombre de jours où Température $\geq 30^{\circ}$ C					1	1	11	11	2			
Température $\geq 25^{\circ}$ C					11	17	24	23	5			

Les nombres entre parenthèses dans les maxima et minima absolus indiquent la date où ces températures extrêmes ont eu lieu.



Abbaye de Saint-André-le-Haut : sondages (nov.-déc. 1998).

Thierry Keck
Philippe Maret*

De la rue aux autels enfants exposés et abandonnés à Vienne (1686-1792)

Méthode :

Cette étude est réalisée à partir de 4 registres de l'hôpital Hôtel-Dieu conservés aux archives municipales de Vienne¹.

L'analyse des documents a été faite à partir de fiches de deux types : une pour les enfants exposés, une autre pour les abandonnés. Chaque acte occupe une ligne, les colonnes sont diversement complétées. L'hétérogénéité des sources est visible sur les fiches : le nombre de colonnes remplies en témoigne. Une dernière colonne permet de noter des remarques pour les renseignements plus rares. Bien sûr au moment de l'analyse cela se ressent, on ne peut généraliser les hypothèses à tout le corpus, il sera indiqué, dans la mesure du possible, le nombre de cas utilisés pour chaque thème, en se reportant au nombre total de cas, on pourra se rendre compte de la "perte".

Dans un deuxième temps, chaque colonne est synthétisée soit en courbes, cercles proportionnels, cartes... L'analyse finale est conduite à partir de ces synthèses.

L'analyse se fait en deux temps : dans un temps général, toutes les réceptions sont confondues (exposés et abandonnés) puis, dans un deuxième temps, nous distinguerons les deux types. En effet, le phénomène, dans les deux cas,

* Travail collectif réalisé sous la direction de MM. Keck et Maret avec des élèves du collège de l'Isle pendant l'année scolaire 1993-1994.

1 - GG 42 : Registre de format 13x38, 169 feuillets, comprenant uniquement les décès de 1680 à 1683, puis tous les actes enregistrés de 1683 à 1733. Il existe un inventaire alphabétique en fin de volume.

GG 43 : Registre de format 21x33, 149 feuillets, de 1735 à 1756, uniquement des réceptions.

GG 44 : Registre de format 19,5x30, 262 feuillets, de 1737 à 1767, actes mélangés.

GG 45 : Registre de format 19,5x30, 211 feuillets, de 1768 à 1792, actes mélangés.

Par convention les notes utiliseront le code A.M.V. (Archives municipales de Vienne), suivi de la cote du volume de référence.

Nous constatons que certains volumes se recoupent. Le choix a été fait arbitrairement d'en ignorer un, GG 43, qui n'a pas été analysé. En effet ce travail étant fait dans un but statistique, pour montrer les tendances, nous ne pouvions nous permettre de faire une étude nominative qui seule pouvait détecter les enregistrements doublés. Il y a un risque de surenregistrement mais peut être aussi de sous-enregistrement : nous en prenons le risque, il faut en tenir compte.

ABANDON D'ENFANTS (1685-1792)
Répartition annuelle

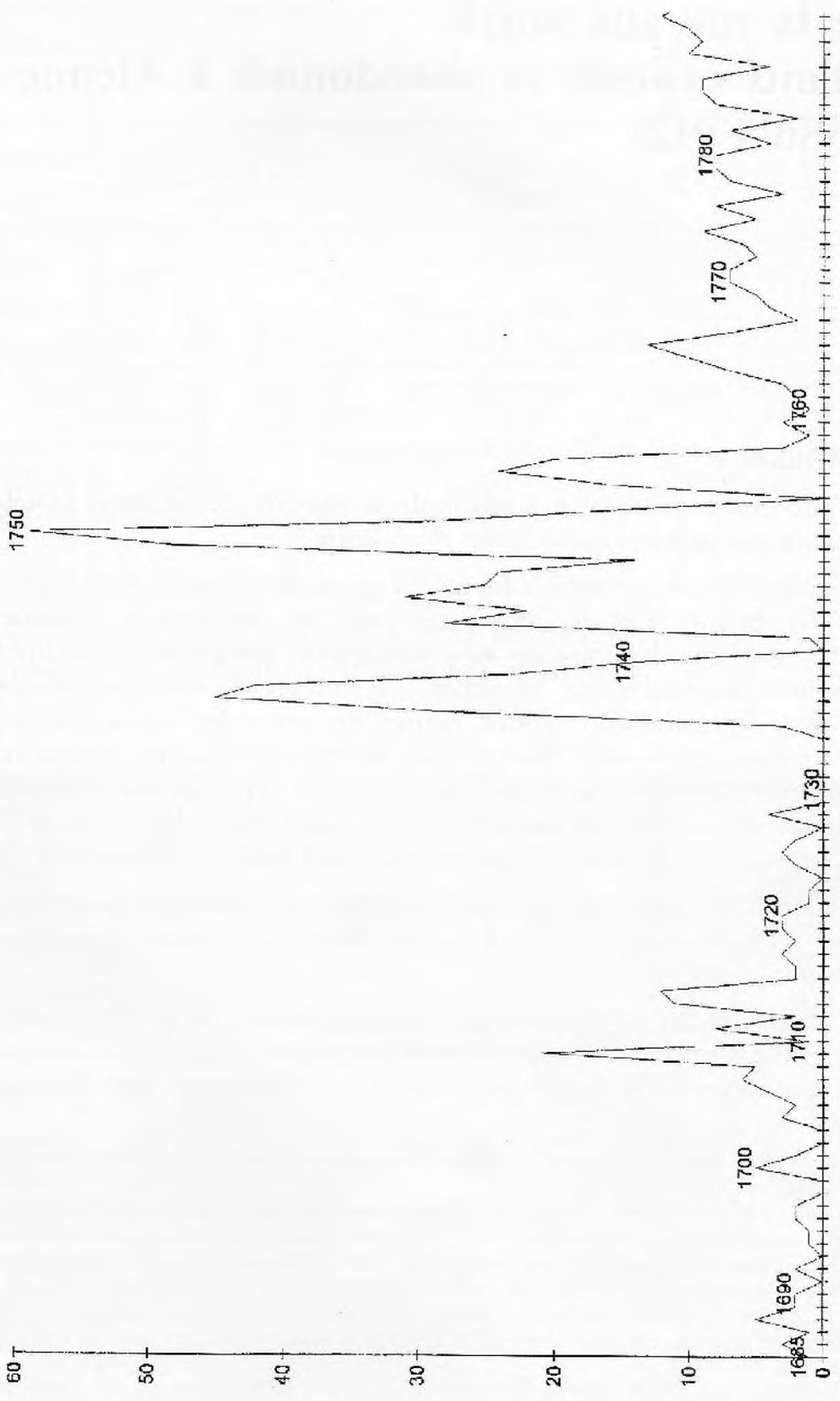


Figure 1

a la même origine (un enfant est confié à l'institution hospitalière pour diverses raisons) mais la démarche de l'abandon est différente : clandestine dans le cas de l'exposition, "officielle" dans le cas de l'abandon, de telle sorte que tantôt nous ne connaissons rien de l'enfant, tantôt nous connaissons le nom des parents, leur origine sociale et géographique, parfois la cause de l'abandon. Tous ces détails peuvent être analysés. Ne pas distinguer les deux risquerait d'introduire un certain nombre de cas "hypothétiques" au milieu de cas plus informés et risquerait ainsi de troubler le résultat.

Par convention nous appellerons "exposé" un enfant abandonné dans la rue et ramené à l'Hôtel-Dieu et "abandonné" un enfant amené à l'Hôtel-Dieu dont on connaît le nom et celui des parents.

Le délaissement d'enfants

Une première courbe (fig. 1) montre la répartition du corpus sur le siècle (1685-1792). Une première chose est claire, rares sont les années où l'on ne trouve aucun abandon, l'ensemble de la courbe montre des chiffres relativement bas mais pas de période durable sans abandon.

Nous constatons deux séries de clochers : une première autour des années 1709, relativement brève ; une deuxième, plus longue, régulière, va des années 1735 aux années 1760, entrecoupée de quelques creux vers 1740/1741. La solution est bien sûr dans l'analyse des causes, mais le phénomène reste surprenant par son abondance. En effet, même si le XVIII^e siècle est connu pour être en crise de façon endémique, il y a un gros décalage entre la crise de 1709, étudiée un peu partout en France et celle de ce milieu de siècle qui apparaît dans nos sources comme particulièrement aigüe. Les courbes de prix, mises au point par P. Léon², nous montrent une crise dans les années 1750 : l'explication est sans doute là ; toutefois la même courbe ne montre rien pour la période précédente, les années 1735-1745, époque où l'abandon est déjà important... Y a-t-il un problème purement local ? Il faut sans doute aller chercher plus loin que l'explication "classique".

Autre constat : une absence de réaction de la courbe à la crise de 1693/1694, connue également pour sa force. Il est possible, nous le savons par ailleurs, que l'Hôtel-Dieu de Vienne ne soit pas en mesure d'assumer sa charge de charité, ayant lui-même des problèmes d'approvisionnement dus à la crise frumentaire. Des changements dans le mode de gestion des domaines apparaissent à cette époque.

Une deuxième courbe, (fig. 2) distinguant les deux types définis plus haut, nous montre des habitudes en évolution : la crise de 1709 n'offre que des exposés alors que celle du milieu de siècle privilégie l'abandon. Autre phénomène, nous constatons de curieuses oppositions de courbes : la baisse d'abandon correspond à des montées d'exposition. Quelle hypothèse construire sur ce constat ? Nous savons que l'abandon passe par l'accord des

2 - Léon (Pierre), *La naissance de la grande industrie en Dauphiné (fin du XVIII^e - 1869)*, P.U.F., Paris, 1954, 965 pages.

ABANDON D'ENFANTS (1685-1792)
exposés/abandonnés

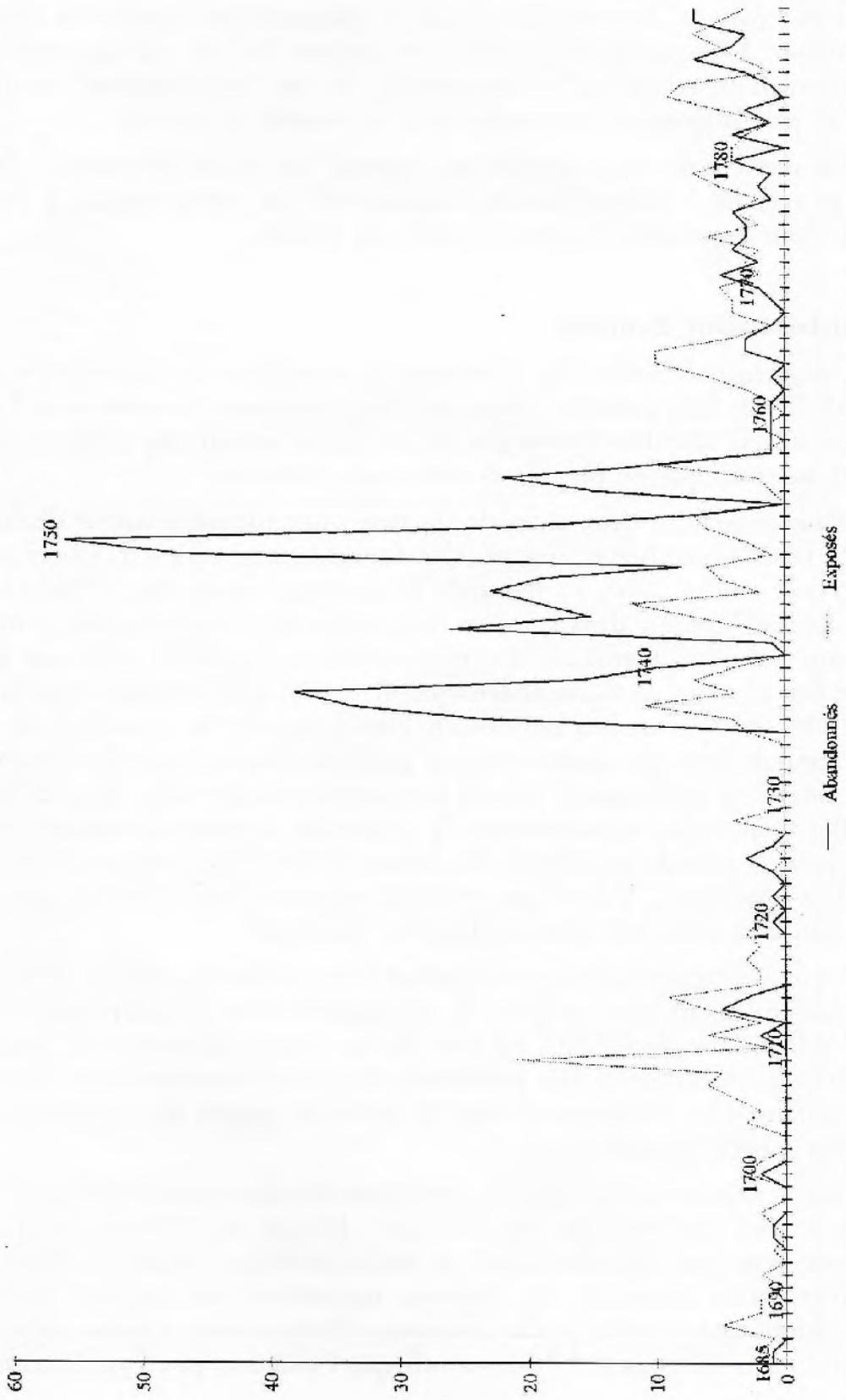


Figure 2

"Messieurs du bureau". Peut-être ceux-ci, débordés par l'ampleur du phénomène, refusent-ils certaines entrées et dans ce cas, les parents qui abandonnent ont-ils recours à l'exposition anonyme, les recteurs ne pouvant laisser un enfant seul dans la rue, voué à une mort certaine. Aucun élément ne vient accréditer cette idée, la solution est peut-être ailleurs.

Autre aspect "généraliste", celui du mois d'abandon (fig. 3) :

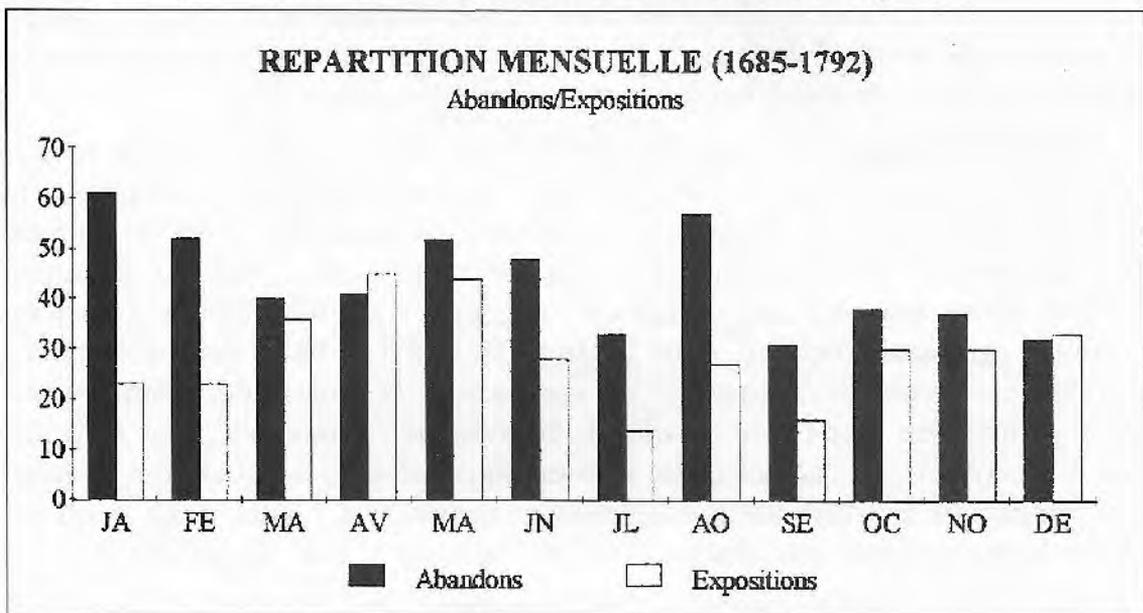


Figure 3

Il semble, encore une fois que l'abandon ait lieu toute l'année : une légère baisse en juillet et septembre qui contraste curieusement avec une remontée en août. Là encore, peu d'éléments pour expliquer le phénomène. Les écarts entre les exposés et les abandonnés sont marqués par la différence de nombre.

On constate une poussée de printemps en avril-mai ; c'est le phénomène bien connu de la soudure, la récolte à venir n'est pas encore là, la précédente est épuisée, les plus pauvres ne peuvent plus faire face : nous sommes dans l'abandon "économique". mais rien ne le montre de manière formelle. Les différentes causes d'abandon ont été souvent étudiées et se résument aux causes économiques et aux causes d'illégitimité ou d'orphelinat³. Pour tenter de chiffrer ces divers cas, il faudrait sans doute croiser les diverses informations que nous possédons, en faire un modèle théorique :

- Cas des enfants orphelins : influence relative de la saison.
- Cas d'abandon "économique" : la saison est marquante.
- Cas des enfants illégitimes : la saison n'a plus d'influence.

N'anticipons pas et continuons l'analyse des sources : après ces généralités, nous nous penchons sur les cas spécifiques des exposés, de l'attitude à leur égard, des quelques heures qui suivent leur découverte. Notre corpus en compte 349.

3 - Gutton (Jean-Pierre), *La société et les pauvres en Europe (XVI - XVIII^e)*, P.U.F., Paris, 1974, 207 pages.

L'enfant exposé

Quel que soit le motif qui pousse une personne à délaissier son enfant, dans le cas de l'exposition elle le fait de manière anonyme, discrète. Elle doit donc éviter d'être remarquée, suivie, reconnue si elle est de la ville. Contradictoirement, elle doit trouver un endroit où son enfant sera trouvé, rapidement si l'on est en hiver : il faut donc un endroit discret et passant. La plupart des enfants sont trouvés dans la rue, quelques-uns dans les entrées des églises ou encore à l'intérieur, sur un banc : les registres signalent le possesseur du banc : y a-t-il hasard dans le choix du banc ?

Nous avons dressé une géographie de l'abandon (fig. 4). La carte nécessite peu de commentaires, les lieux sont repérables, divers : religieux ou publics. Nous pouvons suggérer un phénomène de mode : les 4 exposés trouvés dans la halle le sont en 1728, on n'en trouve plus par la suite. L'Hôtel-Dieu est bien sûr privilégié, les mères abandonnantes tournent autour : on trouve l'enfant dans l'église, dans le vestibule, devant la porte principale, de côté de "Rometan" ou encore sous la fenêtre du cabinet de la sœur principale⁴. Autre lieu privilégié, la croix de "Rometan", qui se trouvait à l'extrémité de l'actuel cours Romestang, côté gare S.N.C.F. Un endroit qui remplissait les conditions énumérées ci dessus : à l'écart, mais fréquenté. Le dépôt pouvait être discret, l'enfant était sûr d'être découvert.

Pour le reste, nous constatons des lieux divers (fig. 5) avec peut-être une tendance à préférer le centre aux quartiers périphériques, les portes étant peut-être utilisées par les femmes étrangères à la ville...

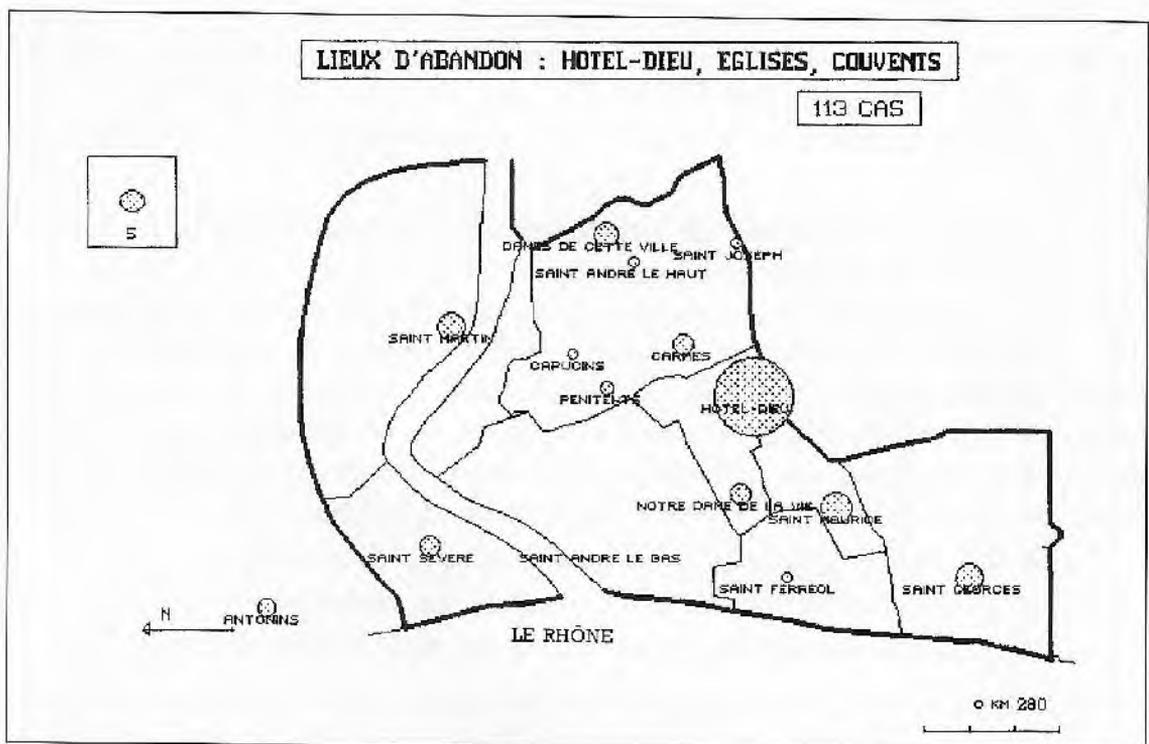


Figure 4

⁴ - L'enfant trouvé s'appellera... Cabinet.

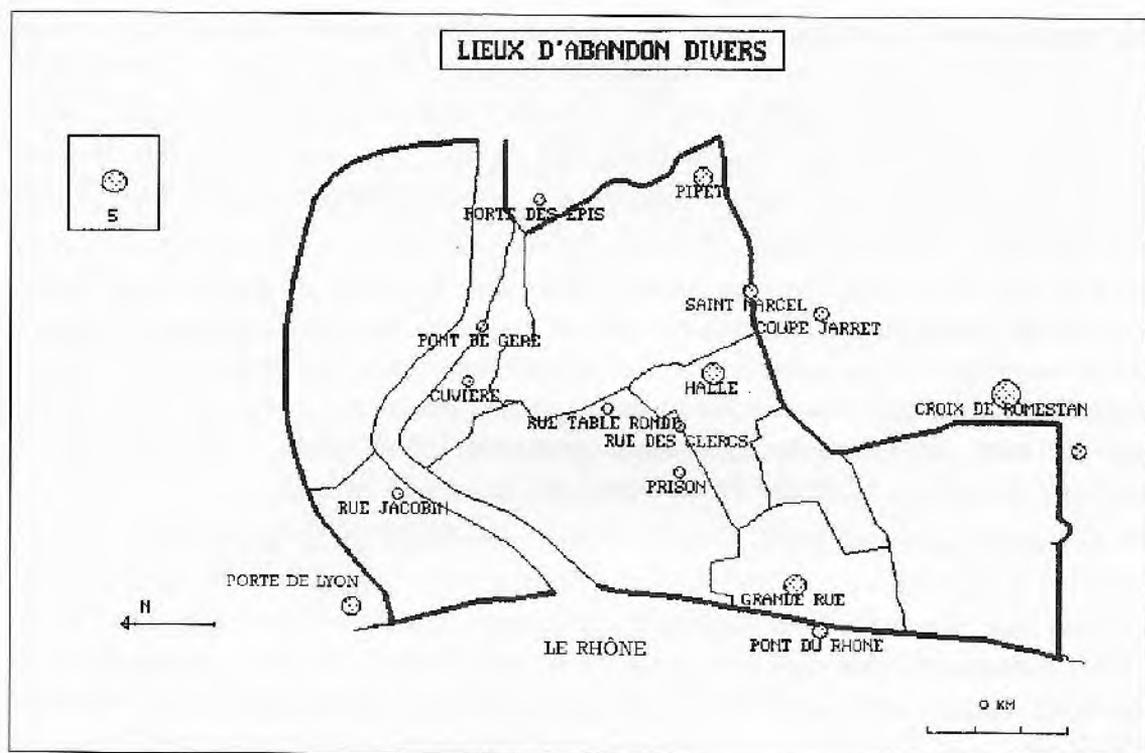


Figure 5

Cette géographie de l'exposition montre une absence d'un système d'ouverture tournante à l'Hôtel-Dieu, à cette époque. Ce procédé permettait à la fois la sécurité et la discrétion de l'opération : l'enfant était déposé de l'extérieur, puis le déposant faisait pivoter le plateau qui se retrouvait de l'autre côté du mur, à l'intérieur, en actionnant une clochette au passage pour prévenir une personne de garde. La personne restait invisible de l'intérieur (ce procédé est strictement celui utilisé dans nos modernes bureaux de poste pour faire passer les colis en toute sécurité...).

En l'absence de ce dispositif, l'enfant était déposé à même le sol et gisait là, parfois dans la neige, parfois sur le banc d'un artisan ou dans un tonneau ou encore "était dans une petite bâte emmaillotté"⁵.

Il était protégé du froid par quelques habits, certains actes nous en font la description : "Il n'avait point de billet et étoit enveloppé de méchantes guenilles, d'un méchant lange tout rapiécé couleur de canelle, d'un méchant drapeau une coëffe bleue sans dentelles, une bande de toile toute rompue sans chemise, une patte sur la poitrine..."⁶.

Pour un enfant de deux mois : "ayant un bonnet de grosse étoffe couleur de gris de fer rapiécé couleur de muse clair sans chemise, une mauvaise bande de toile, un bonnet blanc avec un bord de toile tout déchiré"⁷.

Une petite fille de quatre mois : "Elle avait pour nippes qu'un mauvais drapeau et un autre mauvais sous sa tête, une mauvaise chemise, un mau-

5 - A.M.V. GG 44, 17 décembre 1759.

6 - A.M.V. GG 43, 2 mars 1736.

7 - A.M.V. GG 43, 1 février 1735.

vais linge muse enveloppé dans un mauvais tablier brun de cadis⁸ ou[...] une mauvaise bande toile toute rompue, un bonnet de toile garni d'une grosse dentelle toute rompue, deux coiffes d'étoffe, une rouge et l'autre gris blanc bordée de taffetas verts très mauvais, elle avait à son col un plomb attaché avec deux doubles de cordonnet noir sur lequel plomb il y avait un M et un Q et de l'autre côté un L et un R"^{8 bis}.

Une autre de deux ans et demi : "Elle n'avait pour nippes qu'une mauvaise robe minime, un drapeau et une chemise, un mauvais bonnet de velours cramoisi garny d'un autre mauvais velours noir sur les coutures, un petit bonnet de toile garni de dentelles assés grosse, elle avait à son cou un plomb attaché avec deux double de cordon noir, sur lequel plomb il y avoit d'un côté un M et un Q et de l'autre coté un L et un R"⁹.

Curieusement, nous trouvons le même pendentif chez deux enfants trouvés à la même époque. Quel en est l'origine ? Ils semblent identiques et ne servent pas identifier formellement l'enfant à moins qu'ils ne soient de la même famille, l'écart d'âge rendant l'hypothèse possible. Les parents ont-ils laissé ce signe dans l'espoir de reprendre l'enfant quand les jours seraient meilleurs ? Les habits, dans ces cas rares de description, peuvent-ils aider à retrouver l'enfant par la suite ? Difficile de connaître le point de vue des abandonnants ; pour les recteurs de l'Hôtel-Dieu, on peut penser que les descriptions sont faites dans ce but, sinon pourquoi les faire et avec un tel luxe de détails ? Nous avons vu en introduction que certaines entrées sont enregistrées de manière bien plus sommaire. Quel sens donner à ces différences ?

Autre éléments d'identification trouvé sur les enfants : les billets, en tout 10, dont 8 avec des indications exploitables :

30 avril 1706: "Cet enfant a été baptisé à Saint Vallier fille naturelle d'un soldat du languedoc sa mère étant morte on a été contraint de l'exposer"

13 Aout 1708 : "billet" (aucune indication).

23 mars 1709 : "On y trouva un billet où estait son nom et surnom".

26 janvier 1747 : "Avec un billet portant qu'il avait été baptisé".

30 décembre 1765 : "Trouvé un billet portant qu'elle avait été baptisée".

9 avril 1771 : "Un billet contenant ce qui suit (Gohé perdue 8 février 1770 né et baptisé)".

14 octobre 1774 : "Avec un billet qui a été inséré dans le registre".

28 mai 1775 : "Avec un billet contenant ces mots l'enfant est baptisé et s'appelle François Fleury âgé d'environ quatre mois".

16 mai 1777 : "Avec un billet contenant ces mots ce 17 avril 1777 a été baptisé Benoit Joseph Chaland ce 15 mai 1777".

24 juillet 1780 : "Né et baptisé le quatorze juillet 1780".

Plusieurs types d'indications : la cause de l'abandon (par la mort de la

8 - Sorte de serge de laine, de bas prix.

8 bis - *A.M.V. GG 43, 22 octobre 1735.*

9 - *A.M.V. GG 43, 10 octobre 1735.*

mère) ; l'identité ; enfin, renseignement le plus fréquent : la mention de baptême.

Les mentions de nom peuvent indiquer un désir de récupérer l'enfant plus tard. Ce type d'acte aurait peut-être mérité d'être classé dans la catégorie "abandon" et non "exposition", il y a en effet perte de l'anonymat. La mention de baptême nous semble plus émouvante : l'exposition présente un risque, celui que l'enfant soit trouvé trop tard, mort : qu'adviendra-t-il du corps ? Sera-t-il considéré comme chrétien et inhumé en terre d'Église ou non ? L'indication sur le billet est sans doute un espoir des parents. Il faut noter qu'au Moyen Âge la présence de sel sur l'enfant avait la même fonction d'indication de catholicité¹⁰. Il convient de s'interroger sur la destinée des exposés trouvés décédés. Que font les recteurs ? Y a-t-il une trace dans les registres ? Nos courbes présentent dans ce cas un sous-enregistrement : nous n'avons considéré que les enfants trouvés vivants.

Il faut considérer ces billets comme des témoignages d'affection, des constats d'impuissance, peut-être une volonté de se donner bonne conscience : une tentative d'assurer, en cas de malheur, une sépulture digne à ceux dont on ne peut assurer la survie en ce monde.

L'enfant est trouvé

Combien de temps l'enfant reste-t-il dans la rue ? Comment les gens comprennent-ils qu'il y a abandon et non simple négligence de quelques instants ? Les réponses doivent dépendre de l'heure de l'événement. Les quelques indications mentionnées nous montre une grande variété : de 5 heures du matin à deux heures de la nuit. Dans le premier cas l'enfant a-t-il été déposé très tôt ou très tard la veille ? Nous ne savons que rarement l'identité du "rapporteur" : souvent c'est un artisan habitant une maison proche, dans le cas d'abandon diurne. Dans le cas d'une découverte nocturne, nous pouvons nous demander ce que la personne faisait là en pleine nuit... A moins qu'il n'existe quelqu'un chargé de "tourner" dans les rues dans ce but. Le nombre, hormis en période de crise, ne justifie pas forcément ce genre de fonction.

Une fois recueilli l'enfant est à l'abri, mais encore en danger de mort. La vie est fragile, il y a urgence à lui assurer le paradis : le baptême est immédiat mais les actes portent systématiquement la mention "baptisé sous condition". Dans l'ignorance, il vaut mieux le baptiser une deuxième fois, quitte à annuler le second acte conditionnel plutôt que de risquer d'avoir un enfant non baptisé. Les billets trouvés ne changent rien à l'affaire, tous sont à nouveau baptisés. Avec le baptême, l'enfant entre à la fois dans le monde chrétien et dans le monde "civil". C'est comme une deuxième naissance : il reçoit de nouveau un prénom, un nom. Penchons-nous sur les processus mis en place pour ces choix.

10 - Boswell (John), *Au bon cœur des inconnus. Les enfants abandonnés de l'Antiquité à la Renaissance*, Gallimard, Paris, 1993, 516 pages.

La prénomination

Elle est intimement liée au choix des parrains/marraines : c'est classique, la petite fille prendra le prénom de la marraine, le petit garçon, celui du parrain. Dès lors le type du prénom, classique ou multiple va dépendre du milieu d'origine des personnes choisies : prénom classique dans les milieux modestes, plus original et multiple dans les milieux plus riches¹¹. En général, ces gens étaient choisis parmi les "enfants de l'hôpital", ou encore parmi le personnel : les sœurs. Nous avons 117 cas "extérieurs" avérés, avec indication des professions. En nous fondant sur la typologie mise au point par A. Daumard¹², nous avons construit le graphique suivant (fig. 6).

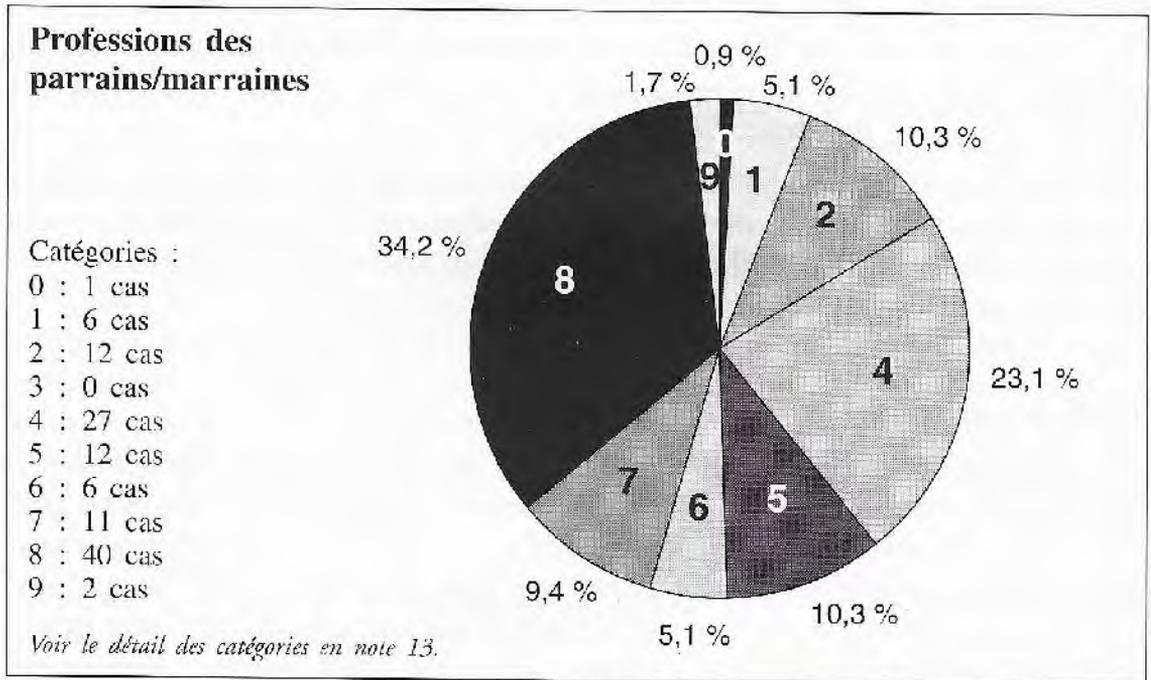


Figure 6

La catégorie la plus représentée est celle des divers, bourgeois sans profession définie, souvent qualifiés de "bourgeois de la ville de Vienne". Nous trouvons également en nombre les patrons, artisans du quartier, proches et disponibles. Les autres catégories sont plus marginales, les avocats sont rares, ils parrainent en général pendant la période où ils sont recteurs de l'Hôtel-Dieu. La catégorie "8" (le clergé séculier) est dominée par les sœurs de l'Hôtel-Dieu, on y trouve quelques moines ou clercs tonsurés.

Il faut signaler pour les parrainages le cas des filleuls multiples : certaines

11 - Voir à ce propos la revue "L'homme", revue française d'anthropologie, octobre-décembre 1980, Bideau (Alain), Dupaquier (Jacques) et autres. *Le prénom : mode et histoire*, les entretiens Mahler, (Colloque de la Société de démographie historique, 1981).

12 - Daumard (Adeline), *Une référence pour l'étude des sociétés urbaines aux XVIII^e et XIX^e siècles. Projet de code socio-professionnel*, R.H.M.C., 1963.

13 - Classement socio-professionnel, XVIII^e siècle : la catégorie 0 correspond aux agriculteurs, la catégorie 1 aux journaliers et ouvriers des villes, la catégorie 2 aux domestiques, la catégorie 3 aux employés divers, la catégorie 4 au statut intermédiaire entre maîtrise et salariat, la catégorie 5 aux patrons, la catégorie 6 au service du Roi, la catégorie 7 aux professions relevant des arts libéraux, la catégorie 8 au clergé séculier et la catégorie 9 aux divers.

sœurs ou artisans sont choisis jusqu'à 7 ou 8 fois en quelques semaines : le risque, si les enfants vivent, est d'avoir plusieurs enfants avec le même prénom. L'échantillon, déjà étroit à l'époque en serait encore rétréci. On contourne le problème par les prénoms multiples : adjonction de Jean, François chez les garçons, Marie, Françoise, Jeanne chez les filles. Paradoxalement, ces enfants les plus pauvres se retrouvent avec des prénoms multiples, jusqu'à 3, caractéristique du comportement de la classe sociale la plus riche, notamment au début du XVIII^e siècle¹⁴. Autre méthode, on donne à l'enfant le prénom du saint du jour.

La nomination

L'enfant baptisé, prénommé, doit recevoir un nom. La société depuis le XI^e siècle, devant le nombre des hommes, ne se contente plus du prénom comme identifiant. L'héritage du nom étant ici impossible, il faut recourir à la méthode qui était appliquée au début du phénomène : la caractéristique physique, les noms de lieux... Cette démarche s'apparente peut-être plus à une "surnomination" qu'à une "nomination".

A partir de nos sources, nous avons un potentiel de 349 "surnoms", en réalité il nous en manque 94 et 144 autres nous échappent, n'ont pas de sens évident au départ, c'est le "?" du graphique. Il faudra se pencher sur ce problème, les parlers locaux peuvent ouvrir certaines voies (fig. 7).

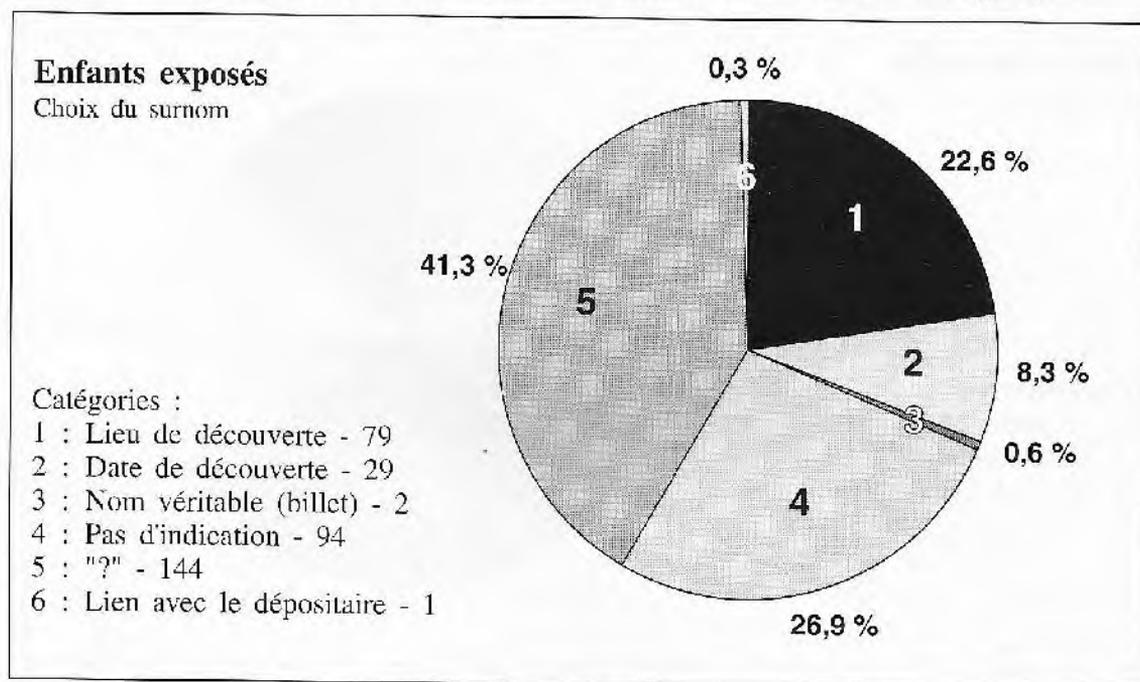


Figure 7

Dans l'échantillon disponible, il apparaît que les lieux de découvertes sont utilisés de même que les dates, avec le saint du jour ou encore un saint proche (cas de l'utilisation de Laurent pour un enfant trouvé la veille du

14 - Une étude sur les prénoms donnés à cette époque dans un quartier pauvre (Vienne Saint Martin) et un quartier plus favorisé (Vienne Notre Dame de la Vic) met en évidence ce phénomène.

jour officiel). La méthode se retrouve un peu partout dans le milieu de l'assistance. Le lieu est pris au sens large, ce n'est pas seulement le nom de la rue (Eperon), de la maison (Descanaux), de la porte (Delion) ce peut être aussi "Delaneige" ou "Sacristain" pour celui qui fut trouvé un hiver à la porte de l'Hôtel-Dieu ou devant la sacristie de la cathédrale Saint-Maurice. Enfin, quelques cas particuliers, limités : 2 reçoivent le nom indiqué sur le billet (on remarque le décalage par rapport au nombre de noms trouvés sur les billets) ; dernier cas remarquable, celui de cet artisan venu déposer un enfant à qui il donne son nom : qu'en conclure ? une décision isolée de l'Hôtel-Dieu ? On imagine mal que l'intéressé ne soit pas d'accord, la rareté du cas laisse à penser que ce n'est pas une habitude et il est probable que l'artisan lui-même a proposé la nomination, peut être est-ce un abandon déguisé...

Ce système, nous le constatons dans quelque cas, crée des filiations artificielles : des enfants trouvés au même endroit peuvent porter le même nom, c'est le cas de deux enfants nommés "Descanaux" et vivant simultanément à l'Hôtel-Dieu dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, sans avoir de parenté réelle. Un casse-tête pour les généalogistes contemporains...

Dernier élément donné par nos archives : l'âge à l'exposition. Bien entendu, il ne s'agit que d'une évaluation : en jours, en mois ou même en années. Quels sont les critères de détermination ? L'habitude ? Une seule indication à ce propos : "Paraissant agée de deux ans, ayant toutes ses dents"¹⁵ (fig. 8).

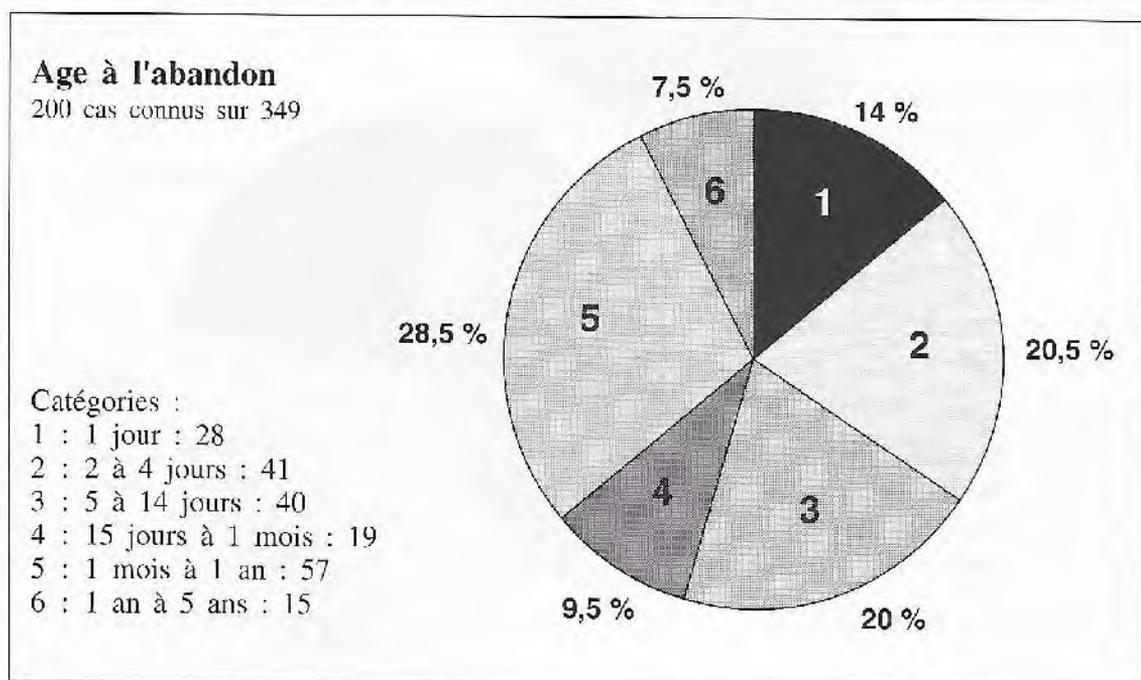


Figure 8

Nous constatons que les exposés sont des enfants jeunes : plus de 50 % ont moins de 15 jours, la proportion des plus d'un an est très faible. Nous pouvons revenir sur les hypothèses formulées en début de travail : quel abandon ? Économique ou illégitimité ?

15 - A.M.V. GG 43.

Nous avons construit deux graphiques, par commodité de lecture, qui prennent en compte l'âge de l'enfant et le mois d'abandon. L'hypothèse de départ étant la suivante : au printemps, l'abandon serait de type économique, l'âge importe peu. En cas d'illégitimité, le mois importe peu mais l'âge doit être faible, l'exposition est "préméditée". Mais le graphique est difficile d'analyse : un enfant d'un jour peut être abandonné pour raison économique en avril alors qu'il aurait été gardé s'il était né un mois plus favorable. Comment nuancer ? De même, il devait être rare de garder un an un enfant né hors mariage, à moins que le père ait promis de réparer puis ne se soit pas exécuter. Tout est possible mais il faudrait le démontrer à coup sûr. Nous vous livrons les graphiques, la solution est peut-être là (fig. 9 et 10).

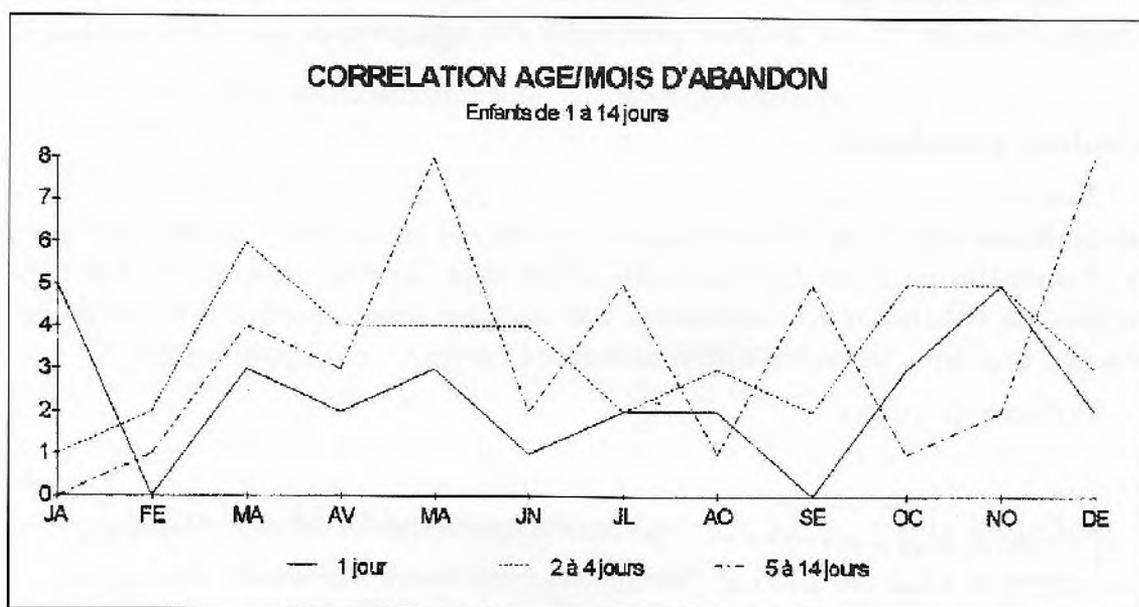


Figure 9

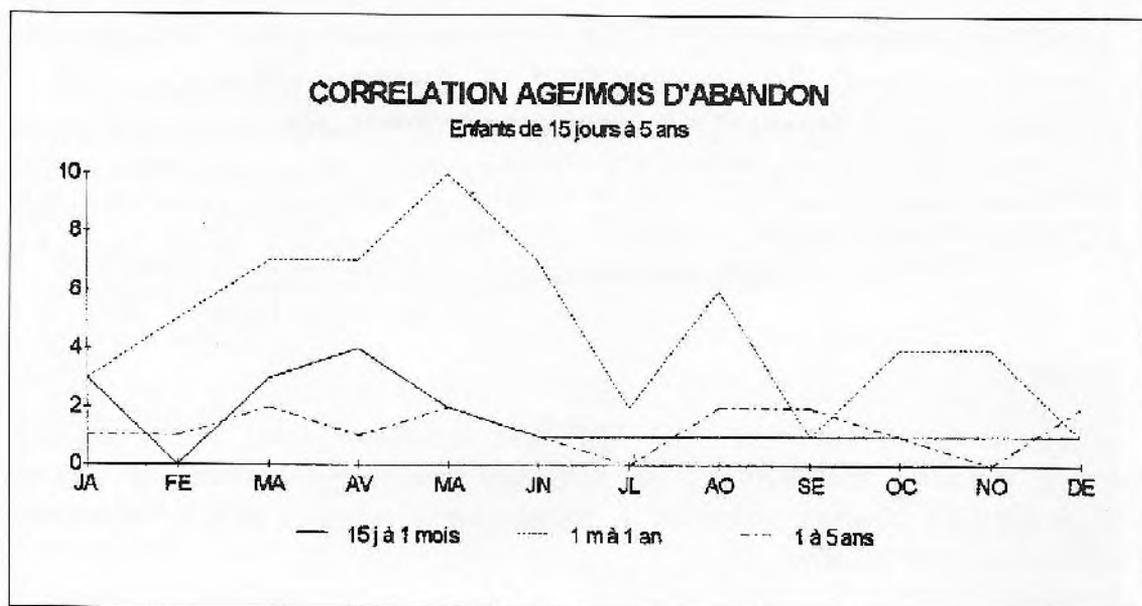


Figure 10

Peu de choses marquantes : nous retrouvons la poussée printanière, la courbe des enfants d'un jour reste faible, sans clocher marquant alors qu'on a une forte poussée des 5 à 14 jours et d'un mois à un an. De manière contradictoire, la catégorie intermédiaire est en opposition. Autre opposition étrange : la poussée des 5 à 14 jours en juillet et septembre et leur chute en août alors que les 1 mois/1 an suivent une évolution inverse.

En guise de conclusion, deux constats :

- Des sources simples répétitives peuvent apporter beaucoup sur les habitudes de vie sous l'Ancien Régime, même pour des enfants dont on ne sait rien...

- Ces sources, aussi riches soient-elles, n'arrivent pas à nous faire percevoir l'explication, les causes les plus profondes des agissements que nous étudions.

L'enfant abandonné

Nous l'avons précisé en introduction, le cas de l'enfant abandonné, dans les archives, est traité différemment. En effet, l'enfant est présenté par l'un ou l'autre des parents, il est identifié, il est déjà baptisé, sauf dans le cas particulier de l'abandon à la naissance. L'étude sera donc abordée différemment. Encore une fois, les actes diffèrent selon l'époque, les circonstances...

Parfois très précis :

Le quatrième novembre mil sept cent cinquante huit a été baptisée
 Françoise Bouvette, fille naturelle de marianne Bouvette demeurante
 à Vienne fille de feu Jean Bouvette maréchal à Arlebort en
 Vivarais et de feu marianne Coulange ses père et mère La
 dite marianne Bouvette a déclaré par acte reçu de maître
 Durozoir notaire Royal habitant à Vienne qu'elle étoit enceinte
 du fait de Joseph Richard domestique de Monsieur de Prelly
 Cornette dans le Régiment de Chomberg cavalerie, le parvenu et
 la naissance de la dite Françoise ont été signés par Joseph Nesmon et elle
 Françoise Basset tous deux praticiens de Vienne qui ont signé par
 omission par ce jourd'hui Joseph Nesmon François Basset
 Par devant M. l'Évêque

"Le quatrième novembre mil sept cent cinquante huit a été baptisé françoise Bouvette, fille naturelle de marianne Bouvette demeurante à Vienne fille de feu Jean Bouvette maréchal à Arlebort en Vivarais et de feu marianne Coulange ses père et mère.

Laditte marianne Bouvette a déclaré par acte reçu de maître Durozoir notaire royal habitant à Vienne qu'elle estoit enceinte du fait de Joseph Richard domestique de Monsieur de Prelly Cornette dans le régiment Chomberg cavalerie [...]"

Parfois très concis :

Louis Buttin Du Bureau Louis Buttin ^{Le 26. Septembre 1744 a été reçu par ordre}
De défunte Louise Chavot de la paroisse de St. Georges de Vienne ^{age de 10 ans.}
Brage curé.

"Le 26 septembre 1744 a été reçu par ordre du bureau Louis Buttin fils légitime de feu Guillaume et de défunte Louise Chavot de la paroisse de Saint Georges de Vienne".

Dans ces deux actes apparaissent d'autres possibilités, elles ne seront pas ici étudiées "à fond", faute de temps, nous nous sommes contentés d'une simple approche sur certains aspects.

Nous constatons ici deux groupes : les légitimes et les illégitimes. La qualité est précisée dans l'acte, le vocabulaire est clair : légitime, illégitime, enfant naturel... Parfois nous n'avons pas la précision mais l'acte notifie la déclaration de grossesse chez le notaire ou le vibailli : dans ce cas nous avons un enfant illégitime, en bas âge, abandonné dès la naissance.

La déclaration de grossesse permet à la mère de demander des comptes au père. Cela permettra, éventuellement de subvenir à l'entretien de l'enfant. La présence à l'Hôtel-Dieu de ces enfants montre l'échec de la procédure.

Autre but, en cas de décès du nouveau-né, la mère ne peut être accusée de dissimulation de grossesse ni être accusée d'infanticide, délit puni de mort...

Dans le deuxième acte présenté ci-dessus, apparaît une autre cause éventuelle : le décès de l'un des deux parents (feu). Est-ce la raison unique de l'abandon ? La mère est-elle toujours vivante ? Le décès du père est-il récent ?

Nous sommes dans l'imprécision. Autre problème de vocabulaire, l'utilisation à certaines époques du mot "bâtard" suggère l'illégitimité mais il peut être parfois utilisé en terme de mépris. Que considérer lorsque l'on n'a aucun indice ?

Parfois les nuances entre les actes sont très fragiles :

Arèsjoire Poyet Le 12^e mars 1744 receu de cette maison
m. tete de St germain receu de cette maison
ne s'y hier il a été baptisé dans l'église de cette paroisse
son père Claude B. eau natif de Chambay le père Jean
Poyet. Brage curé.

Etienne Gangeron Le 1^{er} avril 1744 receu de
Etienne Gangeron age d'un jour fils naturel d'Antoine
Poyet et d'Antoine Gangeron il a été baptisé à l'hôtel
de l'hopital. Brage curé.

"Le 12 mars l'on a reçu par ordre de Mr Tête de St Germain recteur de cette maison Grégoire né d'hier il a été baptisé dans l'église de cet hôpital son père Claude beau natif de Chambere [Chambéry ?] et sa mère Jeanne Poyet"

"Le 1er avril on a reçu dans cet hôpital Étienne Gorgeron âgé d'un jour fils naturel d'Antoine Gorgeron boucher et d'Anne Goubet. Il a été baptisé dans l'église de cet hôpital"

La différence entre les deux tient à un mot : naturel. Dans le premier y a-t-il oublié ou le premier est-il légitime et pas le deuxième... Il est parfois difficile de trancher.

Ces précautions prises, nous obtenons ce graphique qui méritera d'être affiné (fig. 11).

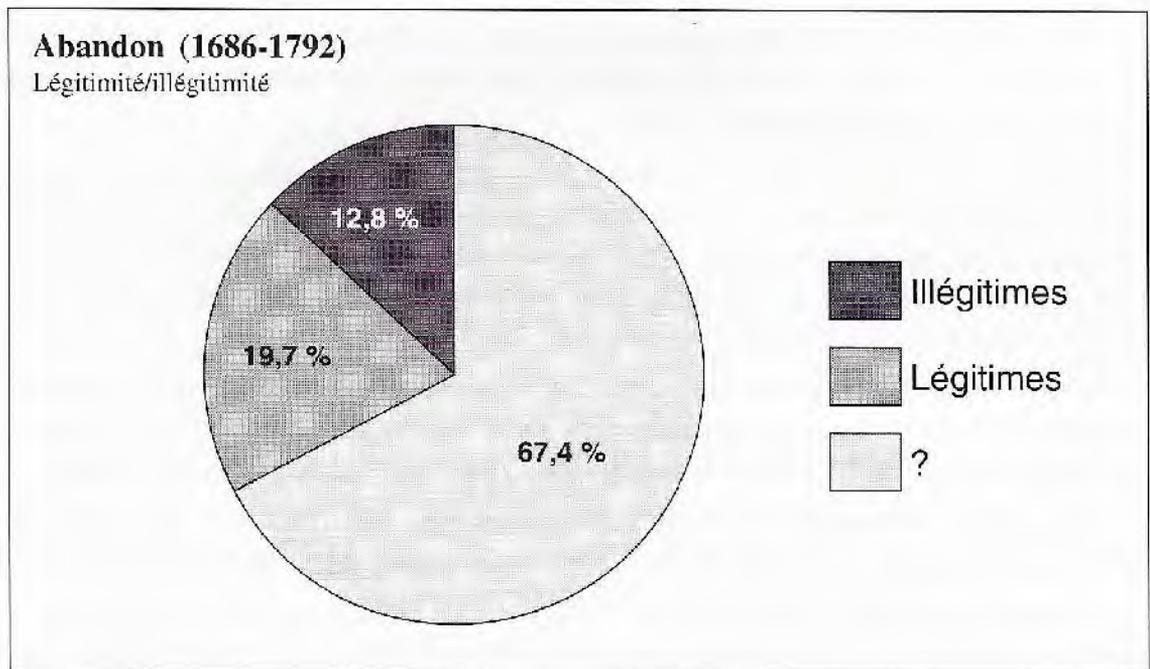


Figure 11

Nous constatons que la proportion d'illégitimité ne dépasse pas les 20 %, l'hypothèse de l'abandon économique se confirme donc dans la plupart des cas. Il faut signaler que la période de crise (1736-1756), mise en évidence au début de l'étude "alimentaire" l'abandon de 414 cas soit près de 80 % du total. Cette période à elle seule mériterait d'être analysée en profondeur.

La répartition mensuelle au cours de ces 20 ans ne montre pas de grandes tendances : une légère poussée en janvier, en début d'hiver puis en avril/mai. Les autres mois restent toutefois présents (fig. 12).

La connaissance de l'origine des enfants permet de faire aussi une géographie de l'abandon : d'une part dans la ville, hors la ville d'autre part. Nous pouvons ainsi déterminer le rayon d'influence de l'établissement.

Nous retrouvons, dans la première carte (fig. 13), le clivage des quartiers pauvres, périphériques, et le centre, plus favorisé. Il faut signaler que la population des quartiers populaires est plus importante, ce qui peut accroître encore les chiffres.

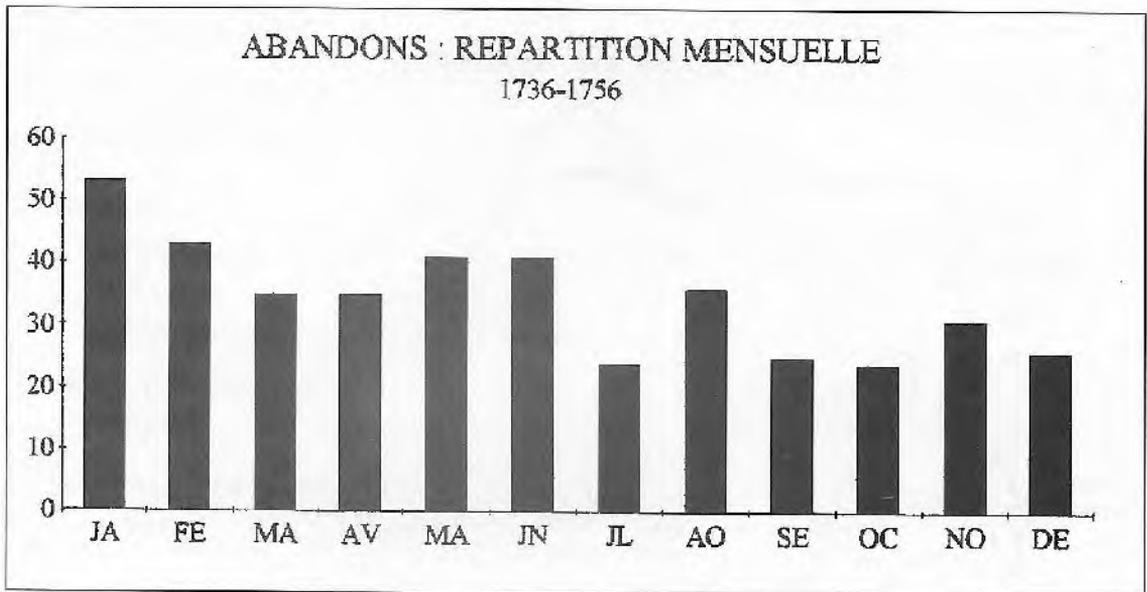


Figure 12

La deuxième carte (fig. 14) montre l'influence régionale de l'établissement : il est clair qu'elle est locale, dominante sur la rive gauche du Rhône. La rive droite est peu présente, elle ne dépasse pas Annonay et Rive de Gier. En Dauphiné, les cas les plus lointains viennent de Grenoble et la Balme : il semble qu'il s'agisse, dans ces cas, d'abandonnés par des gens en vagabondage, jetés sur les routes par la pauvreté.

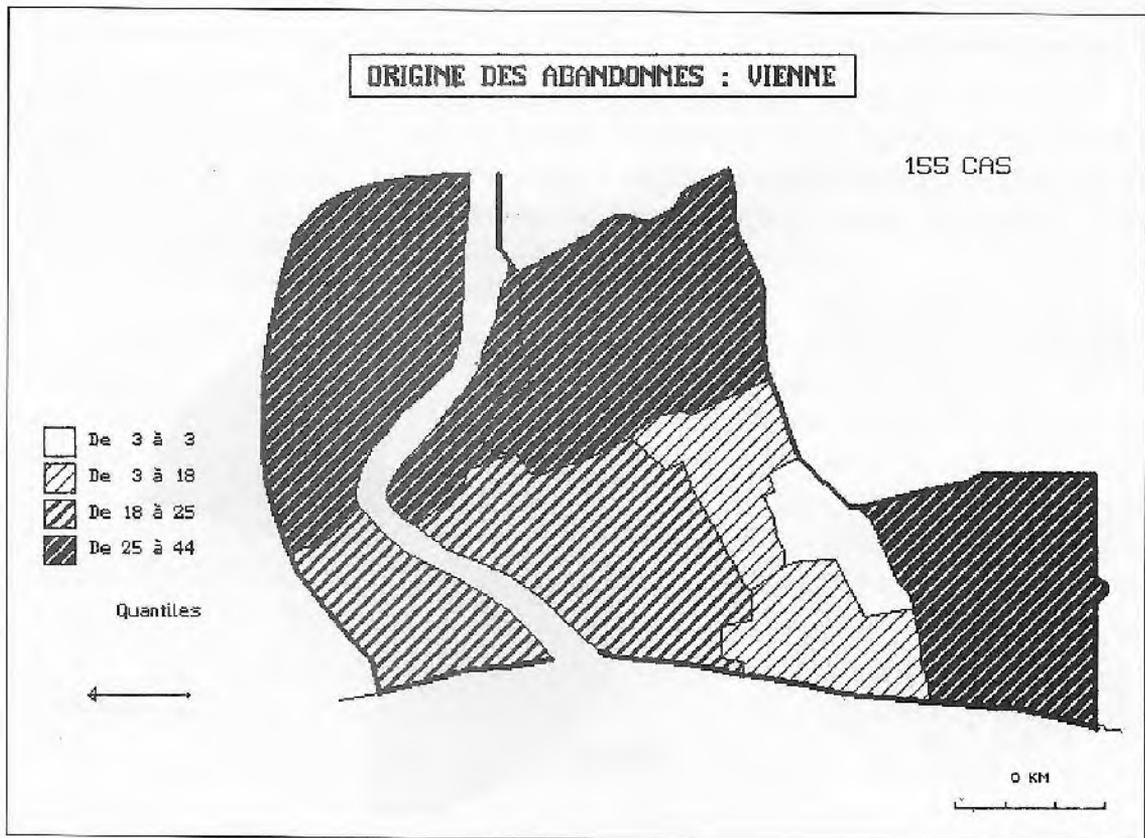


Figure 13

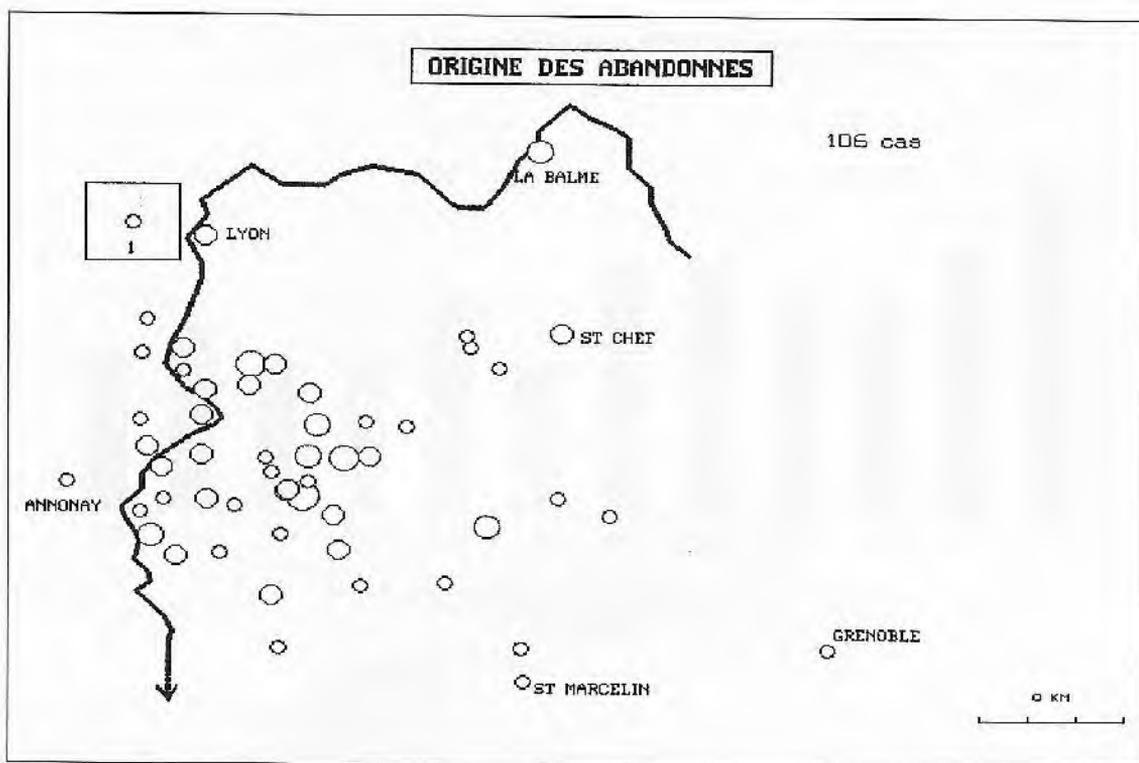


Figure 14

L'âge à l'abandon

Sur l'ensemble nous avons 228 cas où l'âge est connu (fig. 15).

La comparaison avec l'exposition montre que l'âge à l'abandon est nettement supérieur. Une étude plus approfondie demanderait le croisement de l'âge et de la légitimité...

Une autre étude est possible, pour les enfants illégitimes : celles des déclarations de grossesse. Ces documents peuvent nous donner quelques indications sur les relations hors-mariages : qui est le père : maître, soldat de passage, séducteur "local" ? Quel a été le moyen de séduction : promesse non

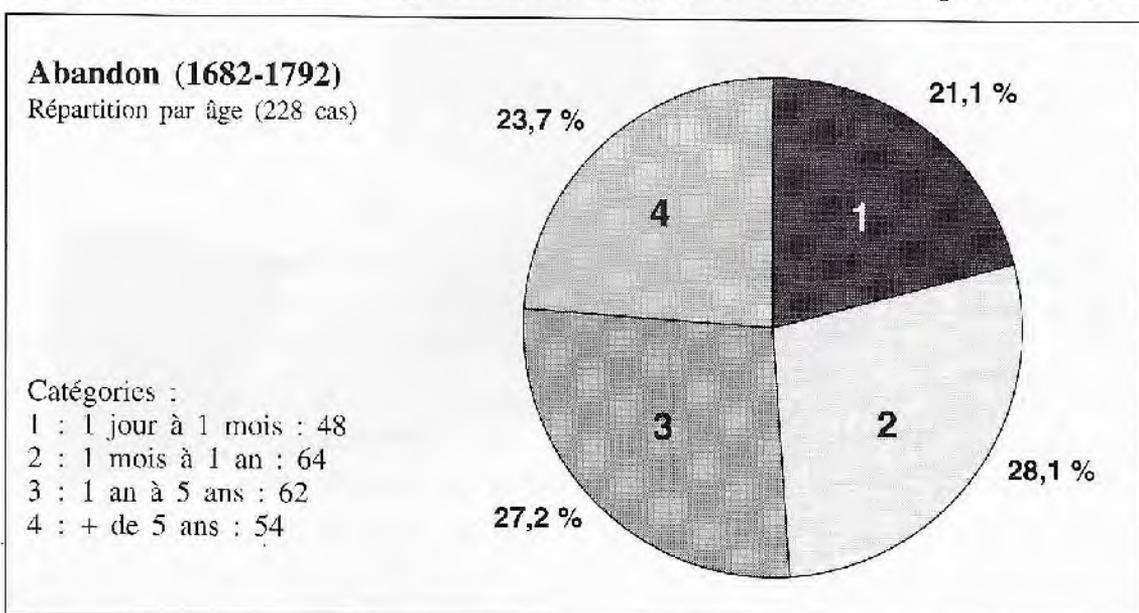


Figure 15

tenue ? Violence physique ou morale ?

Voici quelques repères, il faut travailler, pour cet aspect, aux Archives Départementales, si les minutes ont été reversées...

VIENNE

LORJOL	20/10/1774	13/05/1776	10/1/1776	16/09/1779
BERTIT	24/04/1773			
CHAROTON	9/10/1774			

PEAGE DE ROUSSILLON

PEYRET	4/01/1773
--------	-----------

SAINT JEAN DE BOURNAY

JONIN	25/02/1773
-------	------------

La liste est beaucoup plus longue, ce ne sont que quelques exemples¹⁶...

Et après ?

Quel est le devenir de ces enfants ? Une analyse nominative permettrait de repérer les décès qui interviennent dans les jours suivant la réception. La mortalité est réputée effroyable dans les lieux d'assistance.

Les recteurs doivent agir en urgence : il faut trouver une nourrice pour les plus jeunes, les billets, existant en grande quantité dans les archives de l'Hôpital, nous montrent une localisation de ces "mercenaires" dans le Pilat, à Pélussin. Certaines d'entre elles entretiennent jusqu'à 3 enfants : dans quelles conditions d'hygiène, d'affection ? Quelle est la mortalité durant le transport, traditionnellement fait par porteur dans des hottes aménagées sommairement...

Quelques années plus tard, vers 5 ou 6 ans, les survivants reviennent à l'Hôtel-Dieu. Ils sont employés à des menus travaux pour les bonneteries locales. En sortent-ils un jour ou est-ce un enfermement définitif ? Nous voyons parfois mourir un enfant de l'Hôtel-Dieu : Zacharie Descanaux, trouvé en 1743, meurt à 39 ans en 1782¹⁷. Qu'en est-il des autres ?

Nous sommes tout à fait conscients de l'aspect sommaire de l'ensemble de l'étude : nous apportons en réalité beaucoup plus de questions que de réponses, surtout en deuxième partie. Nous ne devons pas oublier le but fixé à l'origine : initier des élèves de 12 à 15 ans à l'archive, à son traitement. Cet aspect de "savoir-faire" est maîtrisé, l'analyse qui peut en être faite l'est beaucoup moins à cet âge, notre cours est celui de collège, pas de lycée ou même d'université. Ce travail doit rester le leur, nous ne devons pas nous substituer à eux, même si l'on retrouve parfois notre intervention.

Le "matériel" est disponible pour celui qui voudrait en faire une étude plus profonde, nous sommes à la disposition de chacun, puisse cette approche donner à quelqu'un l'envie d'aller plus loin... la porte est ouverte.

16 - Pour une approche du thème : Phan (Marie-Claude), *Les amours illégitimes. Histoire de la séduction en Languedoc (1676-1786)*, Paris, C.N.R.S., 1982.

17 - A.M.V. GG 45.

Bibliographie sommaire

Ouvrages de synthèse :

- ARIES (Philippe) - *L'enfant et la famille sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973.
DUPAQUIER (Jacques) - *Histoire de la population française*, tome 2, *De la Renaissance à 1789*, Paris, P.U.E., 1988.
FARGE (Arlette) - *Le cours ordinaire des choses. Dans la cité du XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 1994.
GARNOT (Benoit) - *La population française au XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, 1988.
GUTTON (Jean-Pierre) - *La société et les pauvres en Europe (XVI^e-XVIII^e)*, P.U.E., Paris, 1974.

Ouvrages et articles sur l'abandon :

- ALEIL (Pierre François) - "Enfants illégitimes et enfants abandonnés à Clermont dans la seconde moitié du XVIII^e siècle", *Cahiers d'histoire*, 1976.
BARDET (Jean-Pierre) - "Enfants abandonnés et assistés à Rouen dans la seconde moitié du XVIII^e siècle", *Mélanges Reinhard*, Paris, 1973.
BILLOT (Claudine) - "Les enfants abandonnés à Chartres à la fin du Moyen Age" *Annales de démographie historique*, 1975.
BOSWELL (John) - *Au bon cœur des inconnus. Les enfants abandonnés de l'Antiquité à la Renaissance*, Gallimard, Paris, 1993.
CHAMOIX (Antoinette) - "L'enfance abandonnée à Reims à la fin du XVIII^e siècle", *Annales de démographie historique*, 1973.
DELASSELE (Claude) - "Les enfants abandonnés à Paris au XVIII^e siècle", *Annales E.S.C.*, 1975.
LEBRUN (François) - "Naissances illégitimes et abandon d'enfants en Anjou au XVIII^e siècle", *Annales E.S.C.*, 1972.
MOLINIER (Alain) - "Enfants trouvés, enfants abandonnés et enfants illégitimes en Languedoc aux XVII^e et XVIII^e siècles", *Mélanges Reinhard*, Paris, 1973.
PEYRONNET (Jean-Claude) - "Les enfants abandonnés et leurs nourrices à Limoges au XVIII^e siècle", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1976.
TAINTURIER (C.) - "L'assistance aux enfants abandonnés à Dijon au XVIII^e siècle", Actes du 95^e congrès national des sociétés savantes, Reims, 1970, Histoire moderne et contemporaine, Tome II, Paris, 1974.

Ouvrages sur l'illégitimité :

- LOTTIN (Alain) - "Naissances illégitimes et filles mères à Lille au XVIII^e siècle", *R.I.M.C.*, 1970.
PHAN (Marie-Claude) - *Les amours illégitimes. Histoire de la séduction en Languedoc (1676-1786)*, Paris, C.N.R.S., 1982.
SOLE (Jacques) - "Passion charnelle et société urbaine d'Ancien Régime : amour vénal, amour libre et amour fou à Grenoble au milieu du règne de Louis XIV" in *Villes de l'Europe méditerranéenne et de l'Europe occidentale du Moyen Age au XIX^e siècle* (Colloque de Nice, mars 1969) Paris, 1969.

Ouvrages sur le contexte économique :

- LATOUCHE (René) - "Le prix du blé à Grenoble, XV^e-XVIII^e", *R.I.E.S.*, Tome XX, 1932, (pages 337-351).
LATOUCHE (René) - "Le mouvement des prix en Dauphiné", *A.U.G.*, Tome XI, 1934, (pages 5 à 19).
LEON (Pierre) - *Naissance de la grande industrie en Dauphiné (Fin XVII^e-1869)*, P.U.F. Paris, 1954.

Anne Le Bot-Helly
Benoit Helly

Récentes découvertes dans l'ancienne abbaye de Saint-André-le-Haut à VIENNE

Dans la perspective d'aménagement de la future médiathèque de Vienne dans l'ancienne abbaye de Saint-André-le-Haut, située entre la place Jouvenet et la porte de l'Ambulance, une campagne de sondages archéologiques, réalisée par le service régional de l'archéologie et l'AFAN, vient de s'achever. L'ancienne église de l'abbaye de Saint-André-le-Haut a été église paroissiale du XVI^e siècle jusqu'à la Révolution. Devenue "bien national", l'abbaye de Saint-André-le-Haut (jardins, cloîtres et église) a été vendue à des particuliers. L'église Saint-Louis appartenant au collège des Jésuites (collège Ponsard) devient alors église paroissiale et prend alors le vocable de Saint-André-le-Haut qu'on lui connaît aujourd'hui.

L'abbaye de Saint-André-le-Haut, bien connue par un plan de Schneyder, daté de 1798, se compose sur la terrasse supérieure, d'une église dont le clocher a été détruit pendant les guerres de Religion, et, sur la terrasse inférieure, d'un cloître à l'est et d'une cour d'honneur à l'ouest entourée des maisons où logeaient les "Dames de Saint-André". La porte de l'Ambulance, construite en 1628 donnait accès à cet ensemble. Les bâtiments ont peu changé depuis cette période. Le cloître, reconstruit au XVII^e siècle, présente une architecture homogène, notamment la galerie faite d'arcs en brique reposant sur des piliers en pierre. L'église antérieure au XVI^e siècle est très mal connue. Son architecture semble être l'héritière de nombreuses périodes de construction : on peut ainsi remarquer que les ouvertures de la nef sont très disparates...

Un sondage de 6 m³ a été réalisé dans le cloître maintenant dégagé de toutes constructions modernes. Un des aqueducs romains provenant de la Gère a été reconnu à 3 mètres de profondeur. Un état paléo-chrétien ou du Haut Moyen Age, marqué par la présence d'un pilier construit en partie sur l'aqueduc, est attesté sans que l'on puisse déterminer la nature de la construction à laquelle il se rattachait. Cet état est ensuite occulté par une nécropole médiévale qui semble avoir été utilisée entre le X^e et le XV^e siècles (l'analyse des sépultures et du mobilier est encore en cours).

Un deuxième sondage a été ouvert dans le chevet de l'église désaffectée. En-dessous du dernier niveau de sol de l'église, une large abside arasée a été entièrement dégagée et un quart seulement fouillé. Une première analyse montre que cet élément se rattache à un état de l'église dont on identifie d'autres vestiges encore conservés en élévation.

Sous cette abside, un premier (?) bâtiment a été en partie fouillé : il s'agit d'un édifice de plan interne carré ou rectangulaire. Il présente dans l'axe de l'abside arasée et de l'église médiévale, une petite niche. Des arrachages de bases de colonnes ou de piliers, ainsi que les traces d'une banquette sont nettement visibles. En l'absence totale de mobilier, et dans l'état actuel des travaux, il nous faut être très prudent quant à l'interprétation des vestiges découverts (crypte, mausolée plus ancien...).

Cette découverte dépasse le cadre d'une simple campagne de sondages d'évaluation réalisée en vue de l'aménagement du site en médiathèque. Une fouille plus complète devrait permettre de dégager entièrement et de dater le premier édifice, et d'apporter des éléments de réponses au problème posé par les créations respectives des Abbayes de Saint André-le-Bas et de Saint André-le-Haut. Ainsi, avec une étude archéologique exhaustive des élévations de l'église, c'est tout l'ensemble d'un site majeur de Vienne qui va bientôt renaître...



*Abbaye de Saint-André-le-Haut : découverte dans l'ancienne église,
de l'abside de l'église romane, et d'éléments antérieurs.
Cl. B. Helly*

Les prochains rendez-vous

- **Lundi 25 janvier : conférence sur la musique espagnole** : "Austérité, passions et couleurs, ou les sévères contrastes de la terre ibérique". A 14 h 30 au collège Ponsard.
- **Lundi 8 mars : conférence sur la musique allemande** : "De la rigueur médiévale à la fougue du romantisme". A 14 h 30 au collège Ponsard.
- **Mardi 23 mars : visite guidée à Lyon du quartier Saint-Paul et ses alentours**. Départ à 13 h 15 de la gare routière. Prix : 100 F. Prière de se faire inscrire*.
- **Dimanche 25 avril : randonnée pédestre (13 km)**. "A la découverte de l'abbaye de Bonnevaux", circuit passant par la maison-forte de Cazeneuve, la chapelle Saint-Hugon, la Grange des Valaises, le site de l'abbaye, les étangs, la forêt avec les charbonniers et les verriers, le château Avril. Rendez-vous à 9 h 30 à Liendieu. Participation 10 F. (au profit de l'association de Bonnevaux), repas tiré du sac. Prière de se faire inscrire avant le 20 avril*.
- **27-28 mai : voyage en Suisse à Martigny, visite de l'exposition Turner**. Le lendemain, visite du château d'Annecy avec le laboratoire sur les lacs alpins ; l'après-midi, visite du **vieil Annecy**. Prix 900 F. (Transport, visites, guides, repas et nuitée). Inscription avant le 1er avril avec un acompte de 200 F. Les personnes intéressées peuvent demander un programme détaillé (Le nombre de participants est limité à 35)*.
- **Dimanche 6 juin : sortie annuelle : "Sur les traces de Lamartine"**. Avec la visite du prestigieux château de Cormatin, des châteaux de Pierreclos et Saint-Point, de la maison de Milly, de Bussièrès ainsi que de Mâcon. Départ à 7 h de la gare routière. Prix tout compris (transport, visites, repas) : 320 F. Prière de se faire inscrire*.
- **Lundi 14 juin : visite guidée de la basilique de Fourvière et des jardins du Rosaire**. Départ à 13 h 15 de la gare routière. Prix : 100 F. Prière de se faire inscrire*.
- **Du 6 au 13 septembre : voyage à Berlin** (en car).
 - Lundi 6 : Vienne-Nuremberg**
Départ de Vienne à 6 h 15, rendez-vous à la gare SNCF. Déjeuner à Mulhouse. Dîner et logement à Nuremberg.
 - Mardi 7 : Nuremberg-Berlin**
Départ en direction de Berlin. Déjeuner à Gera. Arrivée à Berlin, installation à l'hôtel SCANDOTEL CASTOR BERLIN situé en centre ville. Dîner et logement.

Mercredi 8 : Berlin*

Après le petit-déjeuner, départ de l'hôtel pour une visite commentée par un guide local, ce qui permettra de prendre contact avec Berlin. Déjeuner dans un restaurant typique. En début d'après-midi, poursuite de la visite. En fin d'après-midi, temps libre. Programme de la journée : le KU'Damm, l'Église du Souvenir, le centre des Affaires, le quartier de Tiergarten, la colonne de la Victoire, le quartier des ambassades, le Forum culturel, la place de Potsdam, le château de Bellevue, le centre des Congrès, le Reichstag et le chantier du Gouvernement, le musée du check point Charly, le Mur de Berlin, la Wilhelmsstrasse.

Jeudi 9 : Berlin

Petit-déjeuner à l'hôtel. Poursuite de la visite de Berlin avec : l'avenue Unter den Linden, l'Alexanderplatz, l'Île aux Musées avec la visite du musée de Pergame. Déjeuner dans le quartier St. Nicolas. L'après-midi, visite du quartier de la Spandauer Vorsadt, la Karl-Marx-Allée et arrivée au château de Charlottenburg, visite du château avec les salles historiques et l'aile de Knobelsdorf. Le musée Égyptien.

Vendredi 10 : Potsdam

Après le petit-déjeuner à l'hôtel, départ pour la visite guidée de Potsdam. Visite du château Cecilienhof où fut signé le traité de Potsdam. Puis, tour guidé de la ville de Potsdam avec les portes anciennes, les écuries Royales, la place du Vieux-Marché, la place du Bassin, l'Orphelinat et les demeures datant du XVIII^e siècle, la Mosquée, le quartier hollandais, l'église Saint-Nicolas, l'église des Huguenots. Déjeuner. L'après-midi, visite du château Sanssouci et de son parc, ou du Nouveau Palais et de son parc. Retour à Berlin pour le dîner.

Samedi 11 : Berlin

Petit-déjeuner à l'hôtel. Départ pour la galerie de peinture dans le Kultur Forum. Visite guidée de la galerie qui détient l'une des plus importantes collections de peinture européenne. Déjeuner dans un restaurant en centre ville. L'après-midi, temps libre pour la découverte personnelle de la ville ou pour la visite d'un musée de Berlin. Dîner et logement à l'hôtel.

Dimanche 12 : Berlin-Karlsruhe

Départ de Berlin après le petit-déjeuner. Déjeuner à Weimar ou aux environs. Nous évoquerons Goethe : 1999 est les 250^e anniversaire de Goethe. Poursuite du voyage, arrivée à Karlsruhe. Dîner et logement.

Lundi 13 : Karlsruhe-Vienne

Petit-déjeuner et départ en direction de Strasbourg. Petite visite de Strasbourg. Déjeuner dans une taverne alsacienne. L'après-midi, retour vers Vienne. Arrivée aux environs de 21 heures.

Prix du voyage :

Base 35 personnes : 5.960 F. par personne en chambre double.

Base 30 personnes : 6.200 F. par personne en chambre double.

Supplément chambre seule (nombre limité) : 800 F.

Le prix comprend :

Le voyage en autocar grand tourisme.
Logement en hôtel 3 étoiles.
La pension complète du dîner du premier jour au déjeuner du dernier jour.
Le prix des entrées dans les musées et monuments.
Les services d'un guide local.
L'assurance assistance, rapatriement, annulation.
Accompagnement Annick Seguin.

Le prix ne comprend pas :

Les frais de boisson et les pourboires.

Adresse de l'hôtel à Berlin :

SCANDOTEL CASTOR BERLIN
Fuggerstrasse 8
D-10777 BERLIN

** Prière de se faire inscrire très rapidement avant le 1^{er} avril et de verser en même temps un acompte de 1.000 F. par personne. Le solde sera versé au moment de la réunion d'inscription, le 5 juillet.*

** Inscription auprès d'Annick SEGUIN au 04 74 85 27 89
ou d'André HULLO au 04 74 53 39 29.*

ATTENTION !

TOUS LES ABONNEMENTS COMMENCENT AU 1^{er} JANVIER

Le règlement de la cotisation et de l'abonnement doit être effectué pendant le premier trimestre (sans omettre les sommes dues à titre antérieur).

*Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître.
Dès aujourd'hui, envoyez votre cotisation.*

MERCI

POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS FICHE DE COTISATION AVEC ABONNEMENT AU BULLETIN DES "AMIS DE VIENNE"

NOM : Prénoms :

Adresse (pour l'envoi du bulletin par la Poste) :

.....

Code postal Ville

TARIF ABONNEMENT pour 1999 :

Abonnement normal	150 F.	<input type="checkbox"/>
Étudiants - Retraités	130 F.	<input type="checkbox"/>
Abonnement de soutien	170 F.	<input type="checkbox"/>

A retourner, accompagnée du règlement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Lyon 185-71 J), à l'adresse du siège social : "Amis de Vienne"
3-5, Rue de la Table-Ronde - 38200 Vienne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES "AMIS DE VIENNE"

Président et Vice-Président d'Honneur :

Charles JAILLET - Charles FRÉCON

Comité de Patronage :

Roger LAUXEROIS - Conservateur des musées de Vienne

François LEYGE - Conservateur du musée de St-Romain-en-Gal - Vienne

Hugues SAVAY-GUERRAZ - Conservateur du patrimoine

BUREAU

Président : André HULLO

Vice-Présidents :

Paul BLANCHON

Franck DORY

Jean-François GRENOUILLER

Marcel PAILLARET

François RENAUD

Secrétaire général : Pierre GIRAUDO

Trésorier : Jacqueline BLANCHARD

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean ARMANET

Claude DARPHIN

Jean GUEFFIER

Jean-François GUILLET

Hélène GUILLOT

Philippe MARET

Jean MELMOUX

Robert MOUSSIER

Jean PERRIOLAT

Gilbert ROCHE

Annick SEGUIN

Jean SONDAZ

Danièle THEVENET

Jacquelyne TROUILLER

COMITÉ DE LECTURE

Jean ARMANET, Paul BLANCHON, Franck DORY, Pierre GIRAUDO, André HULLO, Roger LAUXEROIS, Jean MELMOUX, François RENAUD.

Le Comité de Lecture laisse aux auteurs des articles l'entière responsabilité des opinions émises.

Directeur de la publication : A. HULLO - C.P.P.A.P. N° 54282 - I.S.S.N. 1148-8514

Association des Amis de Vienne : SIRET 414 716 969 00012

Imp. Dauphinoise, Vienne - Janvier 1999



*Publié avec le concours
du Conseil Général de l'Isère
des villes de Vienne, Villette-de-Vienne,
Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal*

